



Hautes-Alpes
le département



DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018

ÉDITOS

« **D**ans un monde qui change de plus en plus vite, l'action des pouvoirs publics revêt un caractère toujours plus important. C'est avec le souci de l'intérêt général, du développement de notre territoire, de la solidarité entre nos concitoyens que le Département des Hautes-Alpes agit.

L'année 2018 s'inscrit parfaitement dans ce cadre. Après une période de forte pression financière, le Département retrouve des marges de manœuvre, redynamise ses investissements – notamment sur son réseau routier - en les programmant sur le moyen terme, conforte sa position de partenaire privilégié des collectivités locales – à commencer par les Communes – en étant à leurs côtés dans leurs projets de développement de leurs infrastructures.

Dans le domaine des solidarités, les effets du Schéma unique souhaité dès le début de ce mandat se font ressentir. Les échanges entre les professionnels et leur grande proximité permettent d'apporter des réponses toujours mieux adaptées et individualisées à nos concitoyens.

C'est donc avec fierté que je vous présente ce rapport d'activité de l'année 2018. Rendre des comptes sur notre action, sur l'activité de nos services et de nos agents fait pleinement partie de la transparence attendue par nos publics.»

Jean-Marie Bernard,
Président du Département



« **L**e rapport d'activité a pour objectif, au-delà d'un exercice de style codifié et obligatoire, d'encourager le lecteur-citoyen à mieux comprendre l'action publique. Il y trouvera, au gré de ses centres d'intérêt, des exemples très concrets, étayés et chiffrés, éclairant les nombreux domaines de compétence du Département. Sur la base de textes condensés et d'une mise en page plus dynamique, il y découvrira une collectivité qui se transforme et s'adapte aux besoins de sa population, à l'évolution des usages et aux nouveaux enjeux du service public.

En interne, la rédaction du rapport annuel est également un exercice intéressant pour les services. Elle leur donne la possibilité de dresser le bilan des actions accomplies. En sortant de l'urgence du quotidien, ce regard en arrière permet de mieux prendre la mesure de la stratégie de la collectivité pour améliorer la pertinence et la cohérence de notre travail au quotidien.»

Jérôme Scholly
Directeur général des services

Les temps forts de l'année 2018

Janvier

WRC Rallye de Monte Carlo



Sébastien Ogier toujours maître sur ses terres. Le Haut-Alpin remporte sa 6e victoire sur le parcours, la 5e consécutive. Il s'imposera encore en fin de saison au classement général du championnat, son 6^e titre mondial.

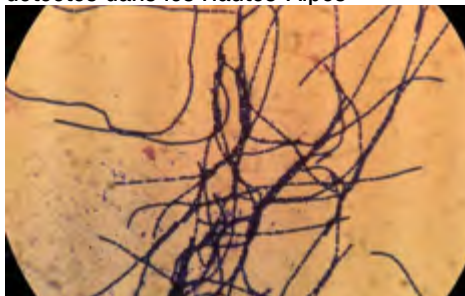
Lancement de la marque «Alpes»



À l'occasion du salon « Grand ski » à Chambéry. L'Agence de développement des Hautes-Alpes copilote cette nouvelle marque en lien avec le Comité régional du tourisme pour le compte des 3 départements alpins du sud.

Juillet

Premiers cas de fièvre charbonneuse détectés dans les Hautes-Alpes



Le laboratoire départemental vétérinaire et d'hygiène alimentaire se mobilise pendant plusieurs mois pour analyser les échantillons prélevés. Il forme aussi des agents pour ramasser les animaux morts sans risquer d'étendre la contamination.

Limitation de la vitesse à 80 km/h



Pour faire suite à la nouvelle loi, Jean-Marie Bernard entreprend de faire passer certaines zones limitées à 70 km/h à 80 km/h quand la sécurité n'est pas en jeu.

Août

35^e édition du Triathlon d'Embrun



À côté de l'Embrunman traditionnel, la « course des légendes » réunit une centaine de triathlètes qui ont fait l'histoire de la discipline entre 1980 et 2000.

Septembre

Permis de bouger



Journée consacrée à la mobilité des jeunes haut-alpins à l'Hôtel du Département. Au programme, des stands et ateliers dédiés à la sécurité, à l'obtention et au financement du permis de conduire, aux transports en commun...

Novembre

Les clauses sociales dans les marchés publics



Opération de valorisation auprès des acheteurs publics. Ces clauses réservent un nombre d'heures obligatoires, dans le cadre d'un marché public, pour des chômeurs de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, personnes handicapées...

Décembre

Ouverture de la nouvelle MDS de Bonne à Gap



Les agents installés rue des Métiers déménagent dans la nouvelle Maison des solidarités. Plus proche du centre-ville, elle permet un meilleur accueil des usagers, des espaces plus fonctionnels et un meilleur confort pour le personnel.

Mai

Meeting aérien de Gap-Tallard



30 000 personnes assistent aux diverses démonstrations en vol, dont celle de la Patrouille de France. Ce rendez-vous aura désormais lieu tous les deux ans.

Entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données (RGPD)



Le Département nomme un agent délégué à cette mission pour vérifier la protection des Haut-Alpins et la garantir à l'avenir.

Juin

Forum sur la perte d'autonomie à l'Hôtel du Département



Une centaine de professionnels travaillent sur ce sujet qui est un axe majeur du schéma départemental unique des solidarités. L'occasion de lancer également un appel à initiative aux structures œuvrant dans ce domaine.

Réunion sur l'avenir du col du Galibier avec le Département de la Savoie



Un comité de pilotage est créé pour suivre les projets de valorisation de ce site exceptionnel, fréquenté par de nombreux véhicules et vélos pendant l'été. L'occasion de parler d'entretien et de déneigement de la route.

Visite du Premier Ministre



Visite d'Edouard Philippe dans le Champ-saur dans le cadre de la conclusion de la première partie des Assises de l'eau. Ces dernières dressent l'état des lieux de la gestion et de la ressource en France.

Septembre

Congrès des maires ruraux de France



À Saint-Léger-les-Mélèzes, Jean-Marie Bernard demande à Elisabeth Borne, ministre chargée des transports, et Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires, de prendre la mesure du sentiment d'abandon que ressentent les maires ruraux.

Mise en place de la Maison départementale de l'autonomie



Un nouveau guichet unique pour les personnes âgées et personnes handicapées, dans l'actuel siège de la MDPH à Gap. Une organisation mutualisée des dispositifs d'accueil, d'information, de conseil et d'orientation pour toutes les demandes des personnes en perte d'autonomie.

100% des Hautes-Alpes couvertes par la fibre en 2022



Le nouveau dispositif d'Appel à manifestation d'engagement locaux (AMEL) permet de mobiliser des fonds privés en lieu et place de financements publics. Après 9 mois d'un travail approfondi, l'offre de SFR est retenue lors d'un vote du conseil départemental.

Et tout au long de l'année

Les travaux de construction de la nouvelle RD947



Entre Aiguilles et Abriès. Après avoir réagi très rapidement à la disparition de l'ancienne route en 2017 en ouvrant une voie de secours, des crédits exceptionnels ont permis d'entamer des travaux qui s'étaleront jusqu'en 2020.

Les Hautes-Alpes en bref



5 548,7 km²
25,4 hab/km²



141 107
habitants

+0,4 % entre 2011 et 2016
(Insee 2016)
16,8 % ont moins de 15 ans
14,2 % ont entre 15 et 29 ans
17,8 % ont entre 30 et 44 ans
21,3 % ont entre 45 et 59 ans
18,6 % ont entre 60 et 74 ans
11,2 % ont plus de 75 ans



162 communes

8 communautés de communes,
une communauté d'agglomération,
15 cantons



63 333
ménages fiscaux

48,1 % des ménages sont imposés



Taux de
chômage 8,3 %

10,1 % en région Sud Paca
(Insee 1^{er} trimestre 2019)



134 647
logements

dont 60 885 résidences secondaires
(Insee 2016)

58 084
emplois

3,8 % dans l'agriculture
5,1 % dans l'industrie
8,3 % dans la construction
43,7 % dans les commerces et services
39,1 % dans l'administration publique



1 860 exploitations agricoles

couvrent 35 % de la superficie du département.

Des productions végétales et animales diverses et de qualité avec 3 Indications géographiques protégées (IGP) :

- l'agneau des Alpes du Sud,
- la pomme des Alpes de Haute-Durance
- les vins des Hautes-Alpes.



22 274 établissements actifs

dont 60 % dans le domaine du commerce, du transport et des services divers.

Les entreprises haut-alpines ont réalisé



4 123 M€ de chiffre d'affaires

au dernier trimestre 2018.
soit +3,8 % par rapport à 2017 (DDFIP)

Sur 12 mois glissants, ce chiffre d'affaires progresse de :

- 1 % pour le commerce
- 8,3 % pour la construction
- 4,2 % pour l'hébergement et la restauration.



Évolution des ventes immobilières :

+12,6 %



388 000 lits touristiques 22,7 millions de nuitées

46 % l'été, 38 % l'hiver, 16 % au printemps et à l'automne.

1,22 milliard d'euros de consommation touristique dont les 2/3 portés par les stations de ski.

Le tourisme génère :

35 % de la richesse locale et 15 000 emplois avec une forte capacité d'entraînement sur d'autres secteurs d'activités.

Les 30 conseillers départementaux

LES DÉLÉGATIONS

Jean-Marie BERNARD,
Président

Patrick RICOU,
1^{er} Vice-président, en charge
du développement économique
et des finances départementales

Maryvonne GRENIER,
2^e Vice-présidente, en charge
de l'éducation et de la jeunesse

Marcel CANNAT,
3^e Vice-président, en charge des routes,
des transports, des bâtiments,
des affaires militaires et de la sécurité

Marie-Noëlle DISDIER,
4^e Vice-présidente, en charge
de la cohésion sociale et de la solidarité
intergénérationnelle

Daniel GALLAND,
5^e Vice-président, en charge
du sport et des grands événements

Bénédicte FEROTIN,
6^e Vice-présidente, en charge
du patrimoine culturel

Marc VIOSSAT,
7^e Vice-président, en charge
des ressources naturelles, de l'énergie,
du climat et des déchets

Gérard TENOUX,
8^e Vice-président, en charge
de l'emploi, de l'insertion, du logement
social et des infrastructures numériques

Marine MICHEL,
9^e Vice-présidente, en charge
des syndicats mixtes et de la mise
en œuvre du Plan départemental
des espaces, sites et itinéraires

Béatrice ALLOSIA,
déléguée à l'enfance et à la famille

Carole CHAUVET,
déléguée à la jeunesse

Jean CONREAUX,
délégué au commerce, à l'artisanat
et aux circuits courts

Valérie GARCIN-EYMEOUD,
déléguée aux ressources humaines
du Département

Christian HUBAUD,
délégué à l'agriculture et aux forêts

Ginette MOSTACHI,
déléguée à l'autonomie
des personnes âgées

Arnaud MURGIA,
délégué au développement
de l'économie numérique

Lionel PARA,
délégué à la réforme territoriale

Françoise PINET,
déléguée à la protection
maternelle et infantile et à l'aérodrome du
Chevalat

Bernadette SAUDEMONT,
déléguée à la vie associative, aux arts
vivants, aux affaires européennes
et régionales

Patricia VINCENT,
déléguée à l'égalité entre les femmes et
les hommes et à l'aérodrome de Gap-
Tallard



Béatrice ALLOSIA
Canton de Saint-Bonnet-
en-Champsaur



Patrick RICOU
Canton de Saint-Bonnet-
en-Champsaur



Maryvonne GRENIER
Canton de Gap 2



Daniel GALLAND
Canton de Gap 2



Marcel CANNAT
Canton de Guillestre



Valérie GARCIN-EYMEOUD
Canton de Guillestre



Jean CONREAUX
Canton de l'Argentière-
la-Bessée



Bénédicte FEROTIN
Canton de Gap 4



Lionel PARA
Canton de Gap 4



Marine MICHEL
Canton de Briançon 1



Arnaud MURGIA
Canton de Briançon 1



Hautes-Alpes

le département



Jean-Marie BERNARD
Président
Canton de Veynes



Jean-Philippe RICOU
Canton de Saint-Bonnet-
l'Empsur



Bernadette SAUDEMONT
Canton de Veynes



Florent ARMAND
Canton de Laragne-Montéglin



Anne TRUPHÈME
Canton de Laragne-Montéglin



Françoise PINET
Canton de Serres



Gérard TENOUX
Canton de Serres



Aurélie POYAU
Canton de Briançon 2



Gérard FROMM
Canton de Briançon 2



Marie-Noëlle DISDIER
Canton de l'Argentière-
la-Bessée



Marc VIOSSAT
Canton d'Embrun



Carole CHAUVET
Canton d'Embrun



Joël BONNAFFOUX
Canton de Chorges



Valérie ROSSI
Canton de Chorges



Ginette MOSTACHI
Canton de Gap 3



Christian HUBAUD
Canton de Gap 3



Patricia VINCENT
Canton de Tallard



Rémy ODDOU
Canton de Tallard




Pascale BOYER
Canton de Gap 1



Guy BLANC
Canton de Gap 1

 Groupe «Priorité Hautes-Alpes»

 Groupe «Démocrates 05»

 Non-inscrits

 Premier mandat au Département

Table des matières

Éditorial	3
Les temps forts de l'année 2018	4
Les Hautes-Alpes en bref	6
Table des matières	10
SOLIDARITÉS	11
Enfance et famille	12
Protection maternelle et infantile	14
Autonomie	16
Logement	18
Insertion	20
TERRITOIRES	22
Laboratoire départemental vétérinaire et d'hygiène alimentaire	23
Énergie, forêt, climat	24
Aide aux communes	26
Bâtiments	28
Eau, ressources naturelles et risques	30
Développement agricole et touristique	32
Déplacements	34
Filière air et aérodromes	36
SPORTS	37
Sports	38
Grands événements	40
JEUNESSE	41
Éducation	42
Jeunesse	44
CULTURE	45
Archives départementales	46
Bibliothèque départementale	47
Centre départemental de ressources des arts - Cedra	48
Musée muséum départemental	49
RESSOURCES	50
Accueil, courrier, protocole	51
Assemblées et commissions	51
Numériques, usages et moyens	52
Achat public	54
Finances, budget	55
Ressources humaines	56
Juridique	57
Communication	58
ANNEXES	59
Bilan financier : investissement... et fonctionnement	60 61
Aides aux tiers	62
Ressources humaines	63



SOLIDARITÉS



Enfance et famille

Le projet pour l'enfant (PPE) : les besoins des enfants au centre des préoccupations

Un deuxième groupe de travail a pu se mettre en place, entre les directions de la prévention et des territoires, afin de réfléchir à la mise en œuvre du PPE sur le Département des Hautes-Alpes. Le PPE a pour objectif de construire l'avenir des enfants suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance, de cerner leurs besoins et d'aider leurs parents à y répondre. C'est un travail de co-construction entre les familles et les professionnels. Les travaux de ce groupe ont fait l'objet d'une validation auprès des cadres du service Enfance et famille (SEF) et des territoires. Une formation démarrera en septembre 2019, et concernera les professionnels intervenant dans le cadre de la protection de l'enfance.

Les maisons d'enfants à caractère social (MECS) du département : préparation des audits

Les services Gestion de l'offre et de l'appui et Enfance et famille ont préparé ensemble les audits des 4 MECS du Département de janvier à mai 2019 : la Récampa (ADSEA), la Sapinette, Perce-Neige et L'Envol (Fondation Edith Seltzer). Ces contrôles ont pour but de réaliser un diagnostic financier et éducatif des prises en charge des jeunes placés par le Département dans ces structures. Le SEF et le service GOA ont passé trois jours dans chaque structure afin de pouvoir rencontrer la majeure partie des équipes éducatives et de l'encadrement. Le SEF mène ainsi la réflexion sur les dispositifs de protection de l'enfance existants, les améliorations et innovations possibles.

10,69 M€

dépenses de fonctionnement

2 418

présomés mineurs non accompagnés ont été pris en charge par le Département

613

aides financières ont été accordées aux familles



La création de la cellule mineurs non accompagnés

Le 28 mai 2018 a été créé la cellule s'occupant des mineurs non accompagnés, dans les locaux situés rue Maurice Garnier, à Gap. Cette cellule, est rattachée au service Enfance et famille et comprend une coordinatrice, des éducateurs et des secrétaires.

Elle a pour mission de s'occuper des présumés mineurs non accompagnés, de leur mise à l'abri et de réaliser l'évaluation sociale permettant de déterminer si les jeunes sont mineurs et relèvent de la protection de l'enfance ou non. L'autre mission essentielle de la cellule est de veiller au parcours d'insertion de la cinquantaine de mineurs non accompagnés qui sont confiés au Département.

••• **628**

informations ont été reçues par la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)

••• **567**

mineurs ont été pris en charge par l'ASE (mesures à domicile et placements)

Les assistants familiaux : comment accompagner ces professionnels ?

Un groupe de travail rassemblant le service thématique, les territoires, la PMI et les ressources humaines a été mis en place pendant l'été 2018 avec comme mission d'optimiser la coordination autour des assistants familiaux. Ce groupe de travail a pu redéfinir plus précisément la place de chacun des acteurs intervenant auprès des assistants familiaux et des enfants confiés et a donné lieu à la réécriture de procédures complètes. L'objectif est de réaliser un meilleur accompagnement des assistants familiaux dès le début de leur prise de fonction, ce métier étant des plus complexes et exigeants.





Protection maternelle et infantile

Un suivi de grossesse et une attention bienveillante après la naissance

Le suivi de grossesse est réalisé par les sages-femmes, qui proposent des visites à domicile à une femme enceinte sur 10 ainsi que des consultations (689) et séances collectives (133). Ces prises en charge trouvent leur prolongation en post-natal avec les permanences et visites à domicile (679) des puéricultrices. Les médecins de PMI sont sollicités dans le cadre du suivi médical (20 visites obligatoires 0-6 ans ; près de 4 000 consultations effectuées), et de façon universelle en écoles maternelles (un enfant de 4 ans sur 4 est orienté vers le médecin traitant et 1 sur 8 vers l'ophtalmologiste).

La saisie pour la mission épidémiologique et le remboursement des actes par la CPAM 05

Le service de PMI a reçu puis saisi 1176 certificats de santé (CS) du 8ème jour, 776 CS du 9ème mois et 598 CS du 24ème mois envoyés par les maternités et les médecins traitants. L'exemple donné permet de voir le potentiel des CS dans le suivi des recommandations de santé.

La mise en œuvre de la télétransmission a conduit par ailleurs à facturer à la CPAM 05 plus de 5000 actes médicaux concernant 1 054 patients pour un montant annuel de 94 372 €.

Des défis dans l'agrément et le contrôle des modes d'accueil

La progression des structures saisonnières (39 structures soit +6) combinée à leurs difficultés de recrutement en personnel qualifié rend leur suivi et contrôle particulièrement délicat. Ces difficultés nécessitent une réflexion par bassin pour mutualiser les ressources humaines. Le développement des maisons d'assistantes maternelles (16 MAM) pose d'autres questions liées à l'absence de hiérarchie et supervision, qui fragilise le « vivre et travailler ensemble ».

1 215

naissances domiciliées
en 2017

+18 %

augmentation du
nombre des structures
d'accueil saisonniers

95

places agréées en
famille d'accueil pour les
enfants confiés

1 enfant sur 8

examiné au moins une
fois en consultation
médicale

25 %

des consultations de
planification en direction
des mineurs

326 409 €

de subventions versées
(dont 242 633 € au
Centre d'action médico-
sociale précoce)

Une implication forte en protection de l'enfance

68 rapports d'évaluation d'information préoccupantes ont été rédigés par les puéricultrices et 69 enfants de moins de 6 ans confiés ont bénéficié d'un bilan de santé (+ 72 %). Le service de PMI participe également à la protection de l'enfance par l'agrément et le suivi des assistants familiaux (52). Les besoins ne sont toutefois pas couverts avec 95 places, conduisant à des dépassements préjudiciables à la qualité de l'accueil. La mise en place de la formation professionnelle fin 2019 est très attendue. Une réflexion pourrait aussi s'engager sur d'autres réponses d'accueil à développer.

Aide aux associations

Pour le fonctionnement des Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), au Comité Départemental d'Education à la Santé (CODES), à l'association de Liaison pour L'Avenir du Jeune Enfant (ALPAJE), au PLANNING FAMILIAL et à d'autres associations professionnelles.

Des actions de planification familiale variées

Les consultations de vie affective, sexualité et contraception (1 432) s'adressent à toute la population avec une attention particulière pour les mineurs (314 actes) et sont conduites par les médecins, sages-femmes et conseillères conjugales et familiales, qui enrichissent cette activité par les séances collectives (188, 182 en milieu scolaire). Les consultations peuvent également être en lien avec une interruption volontaire de grossesse (118).

82 000 €

dépenses de
fonctionnement

94 372 €

recettes de
fonctionnement

Exemple d'intervention de la PMI en 2018

Il concerne une famille avec 3 enfants originaires de l'union européenne, sans parentèle en France. À 14 mois lors du suivi de consultation PMI, le dernier enfant commence à présenter des troubles du sommeil avec un endormissement possible seulement contre sa mère. La séparation devient également compliquée à la crèche, les professionnelles rapportent à la mère beaucoup de pleurs.

Au fil des consultations, la mère se confie sur une situation conjugale tendue. Le père de l'enfant est en arrêt pour accident de travail, et participe peu aux charges de la maison. La mère a un nouveau travail après une période de chômage, avec des horaires difficilement compatibles avec ceux de l'école ou de la crèche.

Le médecin et la puéricultrice proposent alors une entrevue avec la conseillère conjugale et familiale ou la psychologue. Après des hésitations et un refus catégorique du père lors d'un rendez-vous très conflictuel, cette aide finit par être acceptée. La puéricultrice met aussi les parents en relation avec l'assistante sociale de secteur. Une séparation est finalement décidée par le couple, et la PMI continuera son accompagnement, en vue d'une prise en charge en centre médico-psychologique.



Autonomie

Mise en place de la Maison départementale de l'autonomie (MDA)

Ce projet en préparation depuis plusieurs années a vu le jour en fin d'année 2018 pour une réelle opérationnalité au début 2019. La MDA est donc déployée en guichet unique pour les personnes âgées et personnes handicapées dans l'actuel siège du GIP-MDPH, avenue Commandant Dumont à Gap.

La MDA est une organisation mutualisée des dispositifs d'accueil, d'information, de conseil et d'orientation pour toutes les demandes des personnes en perte d'autonomie. Elle a vocation à simplifier les démarches administratives et à réaliser des évaluations globales des personnes en perte d'autonomie. Ce guichet unique se décline dans les dix Maisons des solidarités du Département afin de faciliter les démarches de tous les Haut-Alpins.

La technicothèque, un dispositif innovant

Avec l'âge ou en raison d'un handicap, certains gestes du quotidien peuvent devenir difficiles. Ils peuvent cependant être facilités par des équipements (aides techniques) ou des nouvelles technologies. Trop souvent, les personnes âgées ou handicapées et leurs aidants ont le sentiment de traverser un véritable parcours du combattant face à la complexité des dispositifs d'aide.

Afin de soutenir l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, le Département a créé un dispositif innovant de « Technicothèque », en partenariat avec la MDA et la Mutualité Française. Ce dispositif permet l'acquisition de matériel, mais comprend également un important volet d'accompagnement des personnes dans l'aide, le choix et l'installation de ces outils techniques.

- **18,26 M€**
dépendances de fonctionnement pour les personnes âgées
- **20,83 M€**
dépendances de fonctionnement pour les personnes handicapées
- **3 346**
demandes d'APA par des usagers traitées en 2018 (dont 2467 en APA à domicile)
- **4 041**
usagers ont un droit APA en cours fin 2018
- **119**
dossiers de signalements enregistrés et traités concernant des personnes majeures vulnérables, dont 75 % concernent des personnes âgées
- **294**
mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) de niveau 2 (le bénéficiaire autorise le Département à percevoir et gérer ses prestations sociales)



Déploiement de Via Trajectoire

La MDPH a été la première de la région Sud à déployer l'outil Via Trajectoire, véritable lien entre les professionnels des établissements et services médicaux sociaux, la MDPH et les principaux concernés, les usagers. ViaTrajectoire permet d'identifier facilement le ou les établissements capables de prendre en charge le projet de rééducation, réadaptation, réinsertion ou d'hébergement, nécessaire aux différents moments de la vie de chaque personne. Il est conçu pour identifier les établissements possédant toutes les compétences humaines ou techniques requises pour prendre en compte les spécificités de chaque personne.

Repérer les fragilités des personnes âgées

Les professionnels du Département qui travaillent dans le champ de l'autonomie ont participé aux « Formations-Actions » mises en place par la Plateforme territoriale d'appui des Hautes-Alpes à la demande de l'Agence régionale de santé, sur le thème du « repérage des risques de perte d'autonomie pour les personnes âgées à domicile » soit 10 journées organisées sur Gap et La Roche-de-Rame pour les professionnels du domicile (infirmiers, responsables de SSIAD/SSAD, aides-soignants, auxiliaires de vie, référentes autonomie du Département).

Formation des accueillants familiaux

L'objectif du Département est de développer ce type d'accueil pour les personnes âgées et handicapées en termes de répit pour les aidants familiaux, et comme alternative aux placements en établissement. L'accent a été mis sur la formation des accueillants agréés par l'impulsion de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), pour les soutenir dans leur activité et répondre aux contraintes législatives : formations aux premiers secours, pathologies, alimentation, co-construction du projet d'accueil personnalisé...

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile

Depuis la loi d'adaptation de la société au vieillissement, le Département délivre les autorisations pour les services d'aide à domicile. Dans ce cadre, le service Gestion de l'offre et appui (GOA) a initié des contrôles et des audits auprès des 22 services actuellement autorisés, afin de garantir une prise en charge en adéquation avec le cahier des charges national. 4 audits ont été réalisés en 2018 auprès de l'ADMR, du CCAS de Laragne, de l'association Vivre et vieillir chez soi et de Présence à domicile. Ils ont permis de déceler des pistes d'amélioration qui seront reprises à l'avenir.

Vers une gestion plus autonome des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Les signatures des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) se sont poursuivies en 2018 pour les EHPAD avec Ouléta, Les 3 Fontaines Saint-Mens et pour la Résidence Autonomie de Laragne. Concernant le handicap, un CPOM a été signé avec la Fondation Edith Seltzer sur l'ensemble des services. Les budgets ont été établis sur 5 ans et amélioreront la lisibilité financière des gestionnaires.



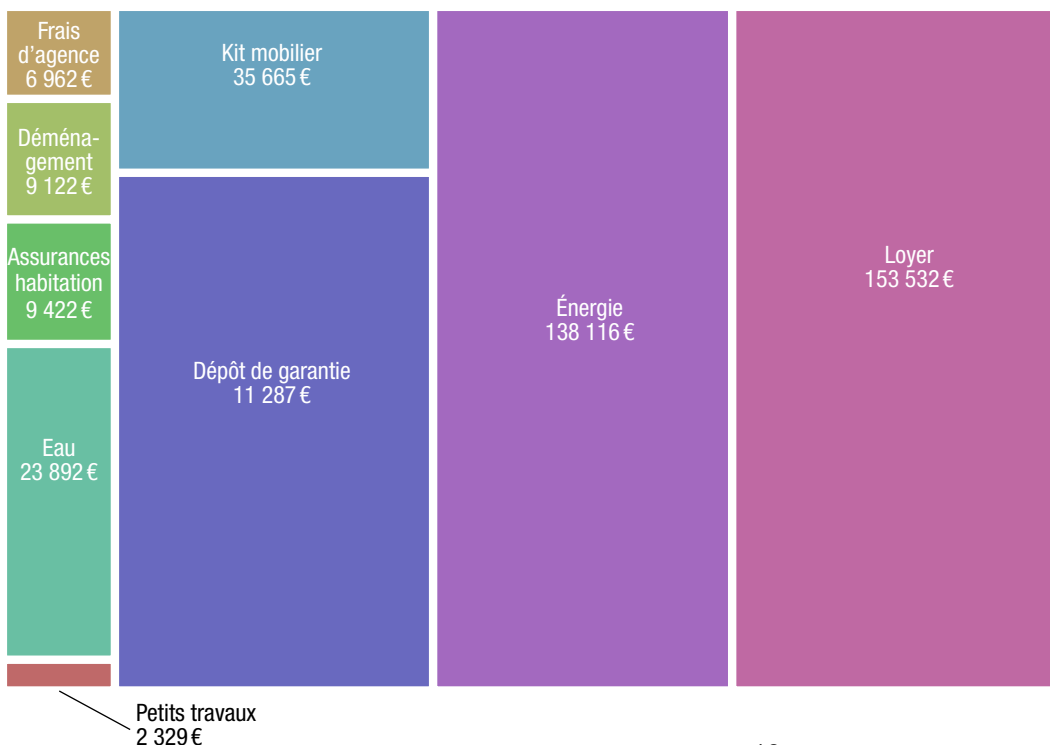
Logement

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL)

C'est un dispositif qui aide les personnes rencontrant des difficultés financières à accéder à un logement ou à s'y maintenir. Les aides sont soumises à des conditions de ressources en fonction de la composition familiale. Elles peuvent être attribuées sous forme de secours ou sous forme de prêt.

- 1 592 aides ont été accordées en 2018 dans le cadre du FSL :
- 1 284 sous forme de secours et 308 sous forme de prêt ;
- 881 dans le cadre du maintien dans un logement et 711 dans le cadre de l'accès à un logement ;
- 575 939 € engagés. Le Département est le principal financeur du FSL, des partenariats assurent le reste à charge sous forme de contributions directes ou d'abandon de créance.
- 1 214 ménages aidés ;
- montant moyen de l'aide : 308 €.

Montant accordé par type d'aide :



590 000 €

dépenses d'investissement

60 000 €

dépenses de fonctionnement pour les associations travaillant dans le domaine du logement

7,8 M€

de travaux induits pour les entreprises du bâtiment

300 000 €

pour le fonds de solidarité logement, dont 84 566 € pour financer les associations dans le cadre de l'accompagnement local

Zoom sur l'accompagnement social

Élément principal des dispositifs d'aide au maintien et à l'accès, l'accompagnement social lié au logement est essentiel auprès des ménages. Le FSL y a consacré cette année 84 566€, sous forme de prestations complémentaires au travail social réalisé dans les Maisons des solidarités :

- pour les personnes dans des logements qui bénéficient de l'allocation logement temporaire (ALT) ou en sortie de centre d'hébergement de réinsertion sociale (CHRS) ;
- pour les personnes présentant des difficultés multiples qui entravent l'accès ou le maintien dans le logement.

Au quotidien, les travailleurs sociaux dont les conseillères en économie sociale et familiale assurent en territoire l'accompagnement pour les personnes en situation d'expulsion locative ou en accompagnement budgétaire.

La résidence du « Champ du Roy » sur la commune de Gap comporte 36 logements locatifs collectifs mis en service juillet 2018. Financée par le Département à hauteur de 100 000 €.



Évaluation des programmes d'amélioration de l'habitat

Le Département a réalisé en 2018 une étude avec l'aide de l'ANAH pour évaluer l'intérêt des dispositifs d'aide à la rénovation de l'habitat qu'il a mis en place : le programme de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique et l'opération programmée d'amélioration de l'habitat du Grand-Buëch, achevés respectivement en juin 2017 et octobre 2018.

190 propriétaires ont répondu sur les 400 consultés. 100 % ont vu leur confort s'améliorer et 9 sur 10 n'auraient pas pu réaliser la totalité des travaux sans subvention. Fort de ces retours positifs, aussi bien des propriétaires que des artisans du bâtiment, le Département envisage de reconduire son action.

Efficacité énergétique et action sociale

L'ambassadrice de l'efficacité énergétique du Département accueille et informe le public sur les économies d'énergie. Elle intervient au domicile des ménages afin d'identifier les sources de déperditions énergétiques, les dysfonctionnements éventuels liés au bâti, aux équipements, ainsi qu'aux comportements. Elle apporte des conseils personnalisés et sensibilise les personnes à l'utilisation de petits matériels pour économiser l'eau, l'énergie et améliorer leur confort. En 2018, 23 ménages ont été accompagnés, orientés par les travailleurs sociaux du Département, le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique et le Fonds de solidarité pour le logement.

172

..... logements créés
ou améliorés, 300
personnes mieux logées



Insertion

Un nouveau programme départemental d'insertion 2018-2022

Pour améliorer la situation des bénéficiaires du RSA, le Département met en œuvre le Programme départemental d'insertion (PDI) qui, selon la loi, définit la politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins et l'offre locale d'insertion et planifie les actions d'insertion. Lancé à l'appui de l'évaluation du précédent PDI 2014-2017 et du recueil des nouveaux besoins, le PDI 2018-2022 renforce les actions d'insertion sociale et professionnelle par une approche globale de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Le Département a consacré un budget de près de 900 000 € en 2018 pour soutenir et accompagner les projets d'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires.

Aide à l'emploi et à la formation

Les structures d'insertion (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, associations intermédiaires et entreprises de travail temporaire en insertion) ont réalisé 250 équivalents temps plein sur un objectif initial de 245. Toutes structures confondues, on dénombre 1234 salariés employés en 2018, dont 274 bénéficiaires du RSA, parmi lesquels 159 bénéficiaires du RSA en ACI. Le budget alloué par le Département aux contrats aidés s'est élevé à 649 762 €.

En complément, les bénéficiaires du RSA en emploi aidés ou en formation peuvent bénéficier d'une aide financière pour faire face aux frais annexes induits par une entrée en action d'insertion tels que les frais de déplacement ou de garde d'enfant. En 2018, 478 aides financières ont été attribuées dans ce cadre pour un montant total de 190 000 €.

...18 M€

dépenses de fonctionnement RSA, dont :

- Allocation de revenu de solidarité active (RSA) : 16,45 M€
- Programme départemental d'insertion (PDI) : 899 109 €
- Emplois aidés : 649 762 €
- Dispositifs en faveur des jeunes : 165 000 €

De nouveaux accompagnements dédiés aux travailleurs non-salariés et aux personnes en situation de handicap

La loi du 1er décembre 2008 offre aux bénéficiaires du RSA un droit à un accompagnement professionnel adapté à leurs besoins et organisé par un référent unique. En 2018, le dispositif d'accompagnement s'est élargi à deux nouveaux référents uniques de proximité : la structure Handirect 05, spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, et C. Développement, chargé du suivi des travailleurs non-salariés au RSA.

Au cours de l'année 2018, ces deux actions expérimentales ont permis d'accompagner 160 personnes dans leurs démarches d'accès au droit et de mise en œuvre de leurs projets d'insertion.

...**2 776**

foyers bénéficiaires du RSA

...**1 961**

contrats d'engagements réciproques (CER)

...**676**

actions dans le cadre du Programme départemental d'insertion (PDI)

...**169**

aides financières dans le cadre du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

...**159**

bénéficiaires du RSA en emploi au sein des 10 chantiers de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et 41 parcours emploi compétences (PEC) signés

Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) : stimuler les dispositifs employé-aidés

Dans le cadre d'une table ronde organisée avec la Préfecture pour dynamiser ce secteur et faciliter l'emploi des personnes en situation de précarité, le Département a adopté une feuille de route pour l'année 2018 et les suivantes. Le président du Département et son vice-président délégué à l'insertion ont rendu visite à la totalité des SIAE du territoire et ont adopté un nouveau plan d'action en faveur du développement de l'insertion par l'activité économique.

Les rencontres de l'insertion : des journées riches d'échanges

Plus de 70 professionnels de l'insertion et de l'emploi ont participé à la 3^{ème} édition des journées de l'insertion organisées entre le Département et Pôle emploi. À travers la qualité des échanges relatifs au dispositif RSA et à l'offre d'insertion, le partage des expériences et le nombre de participants, cette journée de l'insertion a démontré toute son utilité.



Coopération renforcée entre le Département et la MSA

La caisse MSA et le Département veillent à améliorer, en étroite collaboration, la qualité des actions contribuant à simplifier les démarches des usagers, à lutter contre le non recours et à obtenir un paiement juste. La convention de gestion du RSA entre la MSA et le Département a été renouvelée pour la période 2018-2022. À ce titre, par l'intermédiaire de l'intervention de professionnels spécialisés de la MSA, le Département poursuit la mise en œuvre d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé en faveur des non-salariés agricoles bénéficiaires du RSA.



TERRITOIRES



Laboratoire départemental vétérinaire et d'hygiène alimentaire

Laboratoire laitier

160 285 analyses laitières ont été réalisées (+ 3,5% par rapport à 2017, + 18,7% par rapport à 2016), dont 54 524 pour le paiement du lait à la qualité, et 105 761 pour les Chambres d'Agriculture de la Région Provence Alpes Côte-d'Azur.

Diagnostic des maladies de la faune sauvage

Comme point d'orgue au pilotage d'un groupe de travail national pour l'harmonisation du diagnostic des maladies de la faune sauvage, le Laboratoire a conduit 3 sessions de formation des autres laboratoires départementaux français et a présenté ses travaux à un congrès international.

Une nouvelle certification pour les bovins haut-alpins

La montée en alpage permet d'optimiser la ressource herbagère pour les cheptels de montagne, mais le contact avec les autres animaux les expose un peu plus à certaines maladies transmissibles. Une action spécifique a été menée vis-à-vis de la BVD (Bovine Viral Diarrhea) afin de garantir le caractère indemne des troupeaux. Le Laboratoire a ainsi contrôlé plus de 3000 bovins grâce à la mise en place de nouvelles technologies. Le Conseil Départemental a contribué financièrement à cette action.

Une crise sanitaire sans précédent: la fièvre charbonneuse (ou anthrax)

Les Hautes-Alpes ont été frappées en 2018 par la plus importante émergence de fièvre charbonneuse que la France ait connu dans ces dernières décennies: 25 foyers (18 sur bovins, 4 sur ovins et 3 sur équins) ont été diagnostiqués durant l'été à l'intérieur d'un cercle de 10 km de rayon regroupant 14 communes. La mobilisation des services de la Préfecture, des vétérinaires, de la profession agricole et du Département a permis de juguler cet épisode pourtant complexe à gérer. Le Laboratoire Vétérinaire Départemental a eu à traiter 225 prélèvements sous protocole de haute sécurité biologique, durant 12 semaines d'astreinte.

2018, c'est aussi...

Dans le cadre de l'accréditation de son système de management de la qualité, reconnue par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation), le Laboratoire Vétérinaire a soutenu en 2018 un nouvel audit permettant de renouveler la convention d'accréditation sur 7 programmes et d'ajouter une 8^e valence dédiée aux analyses d'ADN. Cela permet de maintenir les agréments ministériels attribués par les services de l'État pour la réalisation des analyses officielles, et de garantir à ses usagers un service à haut niveau de fiabilité.

- **1,4 M€**
Fonctionnement
- **900 000 €**
Recettes
- **530 000 €**
Dotations pour les missions de service public
- **54 419**
analyses sérologiques officielles (-25%)
- **2 346**
dossiers de diagnostic vétérinaire (+19,5%)
- **911**
dossiers d'hydrologie représentant 8553 analyses (-3,6%)
- **4 173**
dossiers en hygiène alimentaire (soit 29 848 analyses)

Énergie, forêt, climat

Filière bois

Au service de la filière bois, le service a conduit des actions opérationnelles et a contribué à faire émerger des projets structurants. Dans le cadre de bois+05, plusieurs opérations ont pu être réalisées telles que des plantations d'arbres avec un financement participatif innovant, des panneaux d'informations au public sur l'intérêt des coupes de bois ou encore de l'accompagnement et de l'ingénierie pour les propriétaires privés.

En parallèle, les fondations de projets structurants ont été posées : le Schéma d'accès à la ressource forestière (SARF) des Hautes-Alpes, la participation au programme régional Forêt bois.

Objectif chaleur renouvelable : un contrat qui entre en phase opérationnelle

Le contrat OCRE (objectif chaleur renouvelable), signé par le Département et l'ADEME, est entré en phase opérationnelle. Le Département s'est engagé sur 3 ans à ce que des maîtres d'ouvrages de tous secteurs bénéficient d'une ingénierie et d'un financement pour la réalisation de leurs projets de chaufferies bois, de solaire thermique et de pompes à chaleur géothermiques. Le travail de fond réalisé par de l'animation ciblée permet d'obtenir des indicateurs positifs. L'évolution de la filière bois-énergie est la plus dynamique de la région et les premiers résultats sur les autres énergies se font ressentir.

... **760 000 €**

Dépenses
d'investissement

... **180 000 €**

Dépenses de
fonctionnement

Un soutien au pastoralisme

En application de la convention avec la Région adoptée en 2017, le Département a soutenu l'activité pastorale en apportant une aide financière aux groupements pastoraux pour leurs investissements en termes de « petits » équipements (parcs de contention, clôtures, équipements multi usage, dispositifs d'abreuvement des troupeaux) et les investissements d'urgence résultant de dégâts causés par des risques naturels ou des situations délicates de maîtres d'ouvrages.

Au titre de l'année 2018, ce sont dix structures qui ont bénéficié d'une aide départementale. Le montant de ces aides s'est élevé à 46 470 € pour des dépenses de 87 259 € HT.

L'émergence du projet « photovoltaïque aérodromes »

Dans le cadre de son plan d'actions pour la filière air et les aérodromes, le Département souhaite réaliser sur ses trois sites des installations de production d'énergie renouvelable qui permettront de contribuer au développement des aérodromes, de générer des recettes et de conforter sa politique de développement des énergies renouvelables.

À l'issue d'une première analyse réalisée en interne sur les potentialités, le Département a acté en juin 2018 le lancement d'un appel à projets afin de rechercher le meilleur opérateur pour le développement d'installation photovoltaïque sur les aérodromes départementaux.



266 500 ha

de forêts (48 % de la surface du département)

26

nouveaux dossiers IT 05 ouverts

120 000 m³

de bois récoltés

29 projets

suivi dans le cadre du contrat d'objectif OCRE

L'énergie au cœur de l'accompagnement d'IT05

La diversité des sollicitations des adhérents d'IT05 sur la thématique de l'énergie s'est confirmée en 2018 tant sur la diversité des projets que sur leur importance. L'accompagnement proposé s'efforce d'être innovant afin que les collectivités maîtrisent et optimisent les retombées de leurs projets. Des projets suivis depuis plusieurs années se sont concrétisés : rénovation de microcentrales, construction de chaufferies bois, rénovation thermique, constitution de « grappes » de toitures photovoltaïques de petites tailles et de plusieurs communes afin de les regrouper artificiellement ou l'achat d'énergie.





Aide aux communes

Une enveloppe exceptionnelle pour les dégâts d'hiver

Devant l'ampleur des dégâts subis par les communes du département sur leur réseau routier lors de l'hiver 2017/2018, le Département a voté une enveloppe supplémentaire, en plus de l'enveloppe « voirie communale ».

Ce sont les communes qui ont conservé la compétence voirie, et dont la population INSEE est inférieure à 2 000 habitants ainsi que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui en ont bénéficié. Une enveloppe de 740 000 € a été ainsi répartie entre 54 communes, pour réparer les dommages estimés à 2,2 M€.

Développer l'attractivité du territoire

45 opérations ont été votées, représentant un montant global de 3,05 M€ de subventions et 22 M€ de travaux, pour renforcer l'attractivité touristique, culturelle, sportive et patrimoniale du département.

Le développement des stations de ski en fait partie. Mené en cohérence avec le contrat de plan État/Région et le programme européen « Massif alpin », le programme « Contrats stations » permet le développement des équipements liés à la pratique du ski alpin et nordique, l'aménagement durable des cœurs de station, une diversification hiver/été, l'aménagement numérique, etc. Sa part représente 20 % de la dotation allouée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Aide aux associations

Le Département apporte son soutien aux associations qui œuvrent dans des domaines variés tels que le sport, la culture, la solidarité, la petite enfance... et contribuent au développement de la vie locale. Au total près de 3,9 M€ ont été votés pour soutenir 838 actions mises en œuvre par des associations.

Ces subventions ont été majoritairement inscrites sur les enveloppes dédiées à la thématique dont relève l'action et 296 d'entre-elles ont été attribuées dans le cadre des enveloppes cantonales de fonctionnement et d'investissement.

680 000 €

Dépenses de fonctionnement

10 M€

Dépenses d'investissement

La solidarité avec les territoires

Les enveloppes cantonales d'investissement ont été mises en place pour aider les communes et leurs groupements pour leurs projets d'investissement n'entrant pas dans une des thématiques prioritaires. Dotées d'1 M€, elles ont permis de financer 134 opérations telles que l'acquisition de matériel, de véhicules, de travaux de rénovation de bâtiments communaux, etc. Elles ont représenté 4,70 M€ de travaux.

L'enveloppe Solidarité a permis d'intervenir auprès de collectivités confrontées à des situations imprévisibles (violents orages, glissements de terrain, chutes de blocs). 123 807 € ont permis d'aider 16 collectivités pour les travaux estimés à 436 462 €.

Le soutien financier au fonctionnement des collectivités et de leurs groupements

En 2018, une enveloppe de près de 680 000 € a été mobilisée pour financer 131 actions mises en œuvre par les communes ou leurs groupements. Ces actions relèvent de thématiques variées telles que la culture, le patrimoine, le sport, l'insertion, la petite enfance...

Elles financent des événements organisés par les collectivités, permettent de soutenir le fonctionnement de crèches, des actions sociales, etc.

Ces subventions ont été majoritairement inscrites sur les enveloppes dédiées à la thématique dont relève l'action et 12 d'entre-elles ont été attribuées dans le cadre des enveloppes cantonales de fonctionnement.

438

subventions
d'investissement

66 M€

de travaux générés

131

subventions de
fonctionnement

Retrouvez plus de
statistiques en Annexes,
page 62

Eau potable et assainissement

En 2018, le Département des Hautes-Alpes a poursuivi son accompagnement financier pour les projets des collectivités sur les thématiques eau potable et assainissement, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse. Le service Eau a pour mission d'instruire la partie technique de chaque dossier de demande de subvention, de construire des plans de financements avec les partenaires. Au titre de 2018, ce sont 65 projets qui ont bénéficié d'aide du Département. Par ailleurs, chaque projet est accompagné par le service Eau du stade « étude » jusqu'à la réception des travaux. Ainsi pour 2018, 136 dossiers ont été accompagnés dont 58 en assainissement collectif.



Des priorités bien identifiées

Au profit des communes et de leurs groupements, le Département a mobilisé, en plus de l'attractivité du territoire, 3,9 M€ et financé 116 opérations pour :

- Sécuriser et économiser la ressource en eau potable et préserver les milieux et améliorer les systèmes d'assainissement ;
- Assurer le soutien aux services publics à vocations sociales et culturelles, destinés aux populations résidentes ;
- Promouvoir la politique départementale en matière d'économie d'énergie, d'utilisation de matériaux locaux, le développement des énergies renouvelables et le soutien à la filière bois ;
- Limiter la vulnérabilité des collectivités face aux risques naturels majeurs.





Bâtiments

Le Département intervient pour tous les aspects concernant le patrimoine immobilier dont il a la charge :

- les travaux de conservation, d'amélioration et d'aménagements nécessaires à l'accompagnement des réorganisations fonctionnelles ;
- la maintenance, l'entretien, le nettoyage, les fournitures en fluides courants ;
- la construction neuve ou les réhabilitations lourdes.
- Les principales opérations programmées au BP 2018 ont concerné :
- la mise aux normes des salles d'analyses et d'autopsie au Laboratoire départemental vétérinaire ;
- le lancement des travaux de confortement et restauration de l'escalier sud et du mur du Château de Montmaur ;
- les travaux de plomberie sur la distribution ECS et le réseau AEP au collège Les Garcins ;
- la réalisation des études de programmation pour la restructuration des collèges de Laragne et Centre de Gap ;
- le lancement des procédures de désignation des équipes de maîtrise d'œuvre pour les opérations de rénovation des bâtiments des Archives et de la MDS Cézanne ;
- la mise en conformité Ad'AP pour l'éclairage des circulations de l'Hôtel du Département.

• • **3,31 M€**

de dépenses
d'investissement

• **1,73 M€**

pour les bâtiments

• **760 000 €**

pour les collèges

• **820 000 €**

pour informatiser les
collèges et pour le plan
numérique

• • **1,06 M€**

de dépenses de
fonctionnement

Un nouveau prestataire pour l'électricité

Le contrat conclu avec EDF collectivité pour la fourniture d'électricité des sites dont la puissance installée (+de 36 kW) impose un recours au marché concurrentiel, s'est achevé en 2018. Afin de remettre en concurrence ce contrat, le Département a par convention adhéré au groupement d'achat UGAP correspondant. Au cours des mois de novembre et décembre les marchés subséquents ont été contractualisés et la bascule de fournisseur réalisée au changement d'année civile.

Désormais l'énergie électrique des 8 sites les plus importants est achetée auprès de la société Total Direct Energie. Le montant annuel des achats s'élève à 290 000 €, le cout moyen de Kilowatt ayant augmenté de 15 %.

Construction d'un centre technique au Dévoluy

Au cours de l'année 2018, le Centre Technique du Dévoluy a été construit et livré. Ce bâtiment permet le regroupement des moyens et agents de l'Antenne technique de Veynes en charge du secteur du Dévoluy, jusqu'alors éparpillés sur trois sites vétustes en plus du site actuel.

L'ensemble construit se développe sur une surface de 420 m², il permet l'accueil d'un espace dédié aux agents comprenant bureaux et vestiaires et d'un espace garage : 5 véhicules, atelier et stockage.

Le chantier s'est déroulé de mai à décembre, travaux répartis en 12 lots techniques pour un coût de 795 000 €.



420

rapports de vérification réglementaire et de contrôle de maintenance

22 000 m²

de surface de bâtiments à gérer (y compris les collègues)

89

sites

Maintenance des bâtiments

En plus du marché de nettoyage, qui se chiffre à 272 000 € par an pour l'entretien de 35 bâtiments, 140 contrôles qualité sont réalisés par le service et 9 contrats de maintenance et/ou contrôles sont pilotés pour l'ensemble des bâtiments.

Les vérifications règlementées par le code du travail représentent environ 120 rapports (électricité, gaz, chaufferie, aires de jeux ...) et plus de 500 observations sur l'ensemble des bâtiments, qui doivent être traitées dans l'année.

Les maintenances qui permettent d'assurer la sécurité des équipements (extincteurs, ascenseurs, portes automatiques, alarmes incendie, onduleurs...) engendrent près de 300 rapports par an.

Une nouvelle Maison des solidarités

Le transfert de la Maison des solidarités de la rue des Métiers vers l'impasse de Bonne à Gap s'est effectué dès le 18 décembre 2018 à l'issue d'une opération de réaménagement et de rénovation conduite directement par le service. Les délais extrêmement contraints ne permettaient pas d'intégrer les délais de procédure permettant de confier cette opération à un maître d'œuvre externe.

9 entreprises ont œuvré à la réalisation des travaux, pour un montant global de 250 000 €.

L'espace de travail ainsi aménagé d'une surface de 500 m² permet l'accueil de 17 bureaux, une salle de réunion, une salle agents, un espace sanitaires agents et un pour le public.



Eau, ressources naturelles et risques

Complémentarité entre suivi qualité et programme européen

Les programmes européens développés par le Département s'inscrivent dans la continuité de ses missions rivières. Les actions menées en 2018 viennent alimenter la connaissance des milieux et leurs traductions par les services écosystémiques, c'est-à-dire les services rendus par les cours d'eau à l'homme. Ces programmes permettent ainsi d'appréhender les aspects socio-économiques et d'en quantifier l'importance sur les territoires où les activités liées à l'eau représentent une part importante de l'économie locale. Les résultats produits sont autant d'outils d'aide à la décision pour les politiques publiques dont celle du Département mais également pour les collectivités avec lesquelles il travaille.

970 000 €
dépenses
d'investissement du
service ressources
naturelles et risques

1,09 M€
dépenses de
fonctionnement du
service ressources
naturelles et risques

Col Agnel, saison 4

Une année riche en actions au col Agnel. Des travaux de restauration en génie écologique, en maîtrise d'ouvrage départementale, ont été entrepris pour combler des surcreusements liés à la surfréquentation des sentiers et aux rudes conditions climatiques. Des modules pédagogiques ont été installés sur le sentier de déambulation.

317 161 €

contribution du Département aux différents syndicats mixtes œuvrant pour l'environnement tels que les parcs naturels régionaux

2018, c'est aussi...

Représentation du Département au colloque international des espaces protégés : communication sur la valorisation du col Agnel.

Intervention à la journée annuelle sur le paysage organisée par le CAUE.

Intervention lors des ateliers montagne des étudiants de l'École Nationale des Paysages de Marseille Versailles.

Travail d'appui technique (géologue, hydraulicien, questions environnementales et réensemencement mélange grainiers locaux) sur le chantier du Pas de l'Ours.

Participation aux nombreuses réunions de préparation du 11e programme de l'Agence de l'eau.

Large contribution du service au suivi hydrométrique d'étiage du Buëch (16,5 journées de jaugeages, 110 jaugeages réalisés par l'ensemble des partenaires (DDT, Smigiba, AFB et CD05) et poses de sondes dans les canaux d'irrigation.



••• 3,3 M€

d'aides de l'Agence de l'eau allouées aux collectivités dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement grâce à l'accord cadre passé avec le Département

••• 2,26 M€

d'aides du Département accordées à 66 opérations (AEP/assainissement)

LAV *Aedes albopictus*

Année 1 de surveillance du moustique *Aedes albopictus* sur le territoire réalisé par le Département. Le Département est le dernier de la Région à basculer en niveau 1 du plan national anti-dissémination de la dengue et du chikungunya en raison de la présence du vecteur: le moustique *Aedes albopictus*, ou moustique tigre. Dès lors, la surveillance et la lutte incombent au Département qui s'est donc entouré d'un prestataire compétent, l'EID Méditerranée, lequel réalise le suivi entomologique et les traitements en cas de maladies déclarées par l'ARS. 28 pièges pondoirs sur 51 ont été positifs durant l'été y compris en altitude.

3 cas de dengues ont été signalés mais n'ont pas nécessité de traitement. Des opérations de sensibilisation du grand public sont aussi conduites pour diffuser les bons gestes à tenir pour éviter la propagation des moustiques et ce quelque soit l'espèce.

Raconte-moi le fonctionnement d'une rivière de montagne

Un modèle réduit pédagogique d'une rivière de montagne a été acquis grâce au programme espace Alpin HyMocares. En 2018, de nombreuses démonstrations auprès de publics variés (techniciens, élus et grand public) ont pu être conduites. Leur aspect ludique et spontané a permis de mieux appréhender le fonctionnement d'un cours d'eau de montagne. De nombreux partenaires ont également sollicité le Département pour un prêt de cette table pour poursuivre des animations sur leur territoire, au niveau régional ou au sein de la délégation de l'Agence de l'eau de Marseille.

Eau potable et assainissement

Le service Eau, avec l'appui du service Achats publics, a établi un accord cadre pour référencer des bureaux d'études en vue de répondre aux sollicitations des collectivités en matière de schémas directeurs (mission IT05). Selon la réglementation, chaque collectivité doit avoir un diagnostic de moins de 10 ans. L'accord cadre a permis de redéfinir la nature de la mission. La préselection de 8 candidats s'est traduit par un gain de temps et un meilleur encadrement de la mission pour les agents du service.

2,6 M€

dépenses
d'investissement du
service eau

1,66 M€

dépenses de
fonctionnement du
service eau



Développement agricole et touristique

Création de la marque « Alpes »

Sur le volet touristique, l'Agence de développement des Hautes-Alpes copilote avec succès la marque régionale « Alpes » en lien avec le Comité régional du tourisme pour le compte des trois départements alpins du sud. Cette marque a été officiellement lancée le 23 janvier 2018 à l'occasion du Salon Grand Ski à Chambéry. Elle est une chance pour les entreprises locales et une reconnaissance pour l'Agence.

Une année riche en opérations de promotion

50 % des dépenses de l'Agence sont allouées à la promotion, ce qui représente un budget de 1,5 million d'euros et une centaine d'opérations en France et à l'international : des salons (23 opérations grand public et professionnelles dans 7 pays), des campagnes médias nationales (TV, presse écrite et radios), des relations presse (dont 34 voyages de presse in situ, 3 294 sujets pour un équivalent publicitaire de 19,4 millions d'euros), des actions digitales (1,16 million de visiteurs sur hautes-alpes.net, 2 millions de mails adressés, 204 000 contacts qualifiés et une communauté de plus de 170 000 personnes actives sur les réseaux sociaux) ou des outils mutualisés.

- • • **3,35 M€**
produits
- • • **3,2 M€**
charges
- • • **840 000 €**
capitaux propres
- • • **+145 000 €**
résultat net
- • • **1,18 M€**
disponibilités
- • • **23**
collaborateurs
(19 équivalents temps plein)

Deux événements ont marqué l'année 2018

Le 86^e Rallye Monte-Carlo a rassemblé 235 000 spectateurs. Ses retombées économiques ont été estimées par l'Agence à 9,4 millions d'euros.

Le meeting aérien de Gap-Tallard, organisé par le Département, l'association d'usagers de l'aérodrome Agatha et l'Agence, a, pour sa première édition, marqué les esprits, tant par la qualité de la programmation avec la présence de la Patrouille de France, que par le nombre de spectateurs (plus de 30 000 personnes dans l'enceinte de l'aérodrome). Il sera renouvelé tous les deux ans.



Animation des réseaux

20 % des dépenses de l'Agence concernent le développement, mission pour laquelle elle et ses partenaires ont repensé leur organisation en 2018 concernant l'animation des réseaux et l'innovation : développement économique et des territoires, foncier et immobilier d'entreprise (observatoire, structuration et spécialisation des zones d'activités et des incubateurs), prospection et implantation d'entreprises (promotion des savoir-faire, des entreprises et du territoire, concours de Business France, Géolink pour la prospection, création d'une task force d'implantation...), financement et accompagnement des entreprises (guichet unique de la Région, sollicitation des banques régionales, conseils personnalisés au TPE et PME en développement, accélérateur de projets CEIS). L'action économique conduite par l'Agence n'est pas financée par le Département mais par la Région, les EPCI, les chambres consulaires, les fédérations, etc.

Une initiative pour le verger haut-alpin

20 % des dépenses de l'Agence concernent l'ingénierie, mission pour laquelle elle a renforcé ses champs d'intervention. En 2018, l'initiative « Repenser le verger des Alpes à l'horizon 2030 » témoigne du crédit porté à l'Agence par les entreprises locales. Autour d'une ambition et d'un projet communs, l'Agence a mobilisé tous les acteurs de la filière : arboriculteurs, transformateurs, acheteurs, distributeurs et institutionnels. Objectif : replanter 1 000 hectares d'arbres fruitiers en diversifiant les variétés produites tout en adaptant l'organisation de la filière.

Salon de l'agriculture : une dynamique collective

La délégation des Hautes-Alpes pour le Salon International de l'Agriculture de Paris 2018 comptait 20 producteurs, 9 partenaires institutionnels et plus de 30 décideurs locaux. Autant d'actions qui témoignent de la capacité de l'Agence à fédérer et créer des dynamiques collectives.



2018 : une année de croissance pour les Hautes-Alpes

La croissance enregistrée en 2018 confirme l'attractivité et la bonne santé économique des Hautes-Alpes. Le chiffre d'affaires des entreprises au dernier trimestre 2018 est de 4 123 M€ (source DDFIP), soit +3,8 % par rapport à 2017. Tous les secteurs d'activité profitent de cette embellie. Sur 12 mois glissants, ce chiffre d'affaires progresse de +1 % pour le commerce, +8,3 % pour la construction et +4,2 % pour l'hébergement et la restauration, pour le transport et l'entrepôt. L'évolution des ventes immobilières de +12,6 %, les chiffres du chômage (9,1 % soit deux points de moins que la moyenne régionale) ou de la démographie (142 312 habitants et un solde de migratoire positif) confirment cette tendance positive.

22,7 millions

de nuitées touristiques

1,22 milliard €

de consommation touristique



Déplacements

RD 1091 – Étude de vulnérabilité et de sécurisation

La RD 1091 qui relie Grenoble à Briançon par le Lautaret constitue un itinéraire interrégional qui dépasse le seul intérêt des territoires isérois et haut-alpins.

La fermeture du tunnel du Chambon en 2015 a rappelé la vulnérabilité de cet axe structurant aux aléas naturels propres aux zones de montagne.

Afin d'améliorer la connaissance de la vulnérabilité de cet itinéraire une étude a donc débuté au printemps 2018. Sa première phase vise à actualiser et à compléter la connaissance des aléas en présence, afin d'identifier les sections de l'infrastructure présentant la plus forte vulnérabilité vis-à-vis des risques naturels.

A l'issue de cette étude globale, un cofinancement des travaux de sécurisation à réaliser devra être recherché.

- **25,1 M€**
Dépenses d'investissement
- **6 M€**
Dépenses de fonctionnement



Chantier du Pas de l'Ours

À l'issue des études engagées en 2017 pour le rétablissement pérenne de l'accès du Haut-Guil, le choix de créer une nouvelle route en rive gauche du Guil a été acté et présenté en réunion publique en février 2018. Les travaux de cette déviation routière de la RD 947 dans le versant opposé au glissement, estimés à 25 M€ pour 2 500 m, ont débuté à l'automne après une phase d'autorisations préalables et d'attribution des marchés.

Ils ont permis d'améliorer les conditions de circulation hivernale sur la route provisoire par la réalisation des premiers lacets côté Aiguilles, parallèlement au démarrage des ouvrages de soutènement et des parois clouées.

Les études des nouveaux ponts à créer sur le Guil ont été engagées pour une réalisation échelonnée sur 2019 (côté Aiguilles) et 2020 (côté Abriès).

Modernisation de la RD 1075

La RD1075 est, pour le trafic de transit nord-sud, l'itinéraire privilégié entre Marseille et Grenoble. Cet itinéraire nécessite une modernisation afin de traiter les enjeux de sécurité, de sécurisation des temps de parcours, de cohérence du dimensionnement vis-à-vis des trafics de transit notamment poids-lourds et de réduction des nuisances pour les usagers et les riverains.

Dans ce but, une opération de modernisation, inscrite dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020 à hauteur de 10 M€ sous maîtrise d'ouvrage du

Département, a débuté cette année par l'engagement des aménagements de sécurité des traversées d'Aspres/Buëch et Eyguians ainsi que par la préparation des futurs chantiers (créneau de dépassement, pont d'Aspres, protection berges du Buëch, ...).

Au-delà de cette programmation, l'État a lancé une étude d'opportunité d'itinéraire sur la RN85 et la RD1075 afin de définir les opérations à programmer ultérieurement sur ces 2 axes structurants, dans une enveloppe financière de 200 M€.

Un marché à performance pour renouveler le marquage des chaussées

Le renouvellement du marquage routier ou signalisation horizontale est essentiel pour la sécurité des usagers de la route. Il s'agit de s'assurer que sa visibilité (ou rétro réflexion) soit suffisante quelles que soient les conditions (par temps de pluie et de nuit). Le lancement d'une nouvelle consultation a donc été l'occasion d'utiliser le cadre d'un marché à performance dans lequel le titulaire est tenu à une obligation de résultats. Il s'agit du premier marché de ce type utilisé dans le cadre de l'entretien routier.

Pour le Département c'est un moyen de s'assurer que la qualité du marquage routier est optimale pour un coût annuel d'environ 250 000 €. Pour vérifier que le cahier des charges est bien respecté, le service a mis en place des contrôles aléatoires sur le réseau permettant de détecter les éventuels écarts (rétro réflexion, modulation des lignes, ...)

•• 84 km

de routes dont le revêtement a été renouvelé

•• 778 km

de routes traitées en marquage routier

•• 351 000 h

de travail effectués par les agents des routes

•• 50 M€

pour la sécurisation des infrastructures dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement 2018-2020, hors Pas de l'Ours (25 M€)

2018, c'est aussi...

La politique départementale en matière de déplacement nécessite d'agir sur les infrastructures routières en matière d'entretien, d'exploitation et de conservation du patrimoine routier de près de 2 000 km, comme en matière d'amélioration et de modernisation.

Durant la période hivernale, 4 285 tonnes de sel et 56 156 heures d'agents auront été nécessaires pour le déneigement des routes.

Des travaux de renouvellement, de stabilisation ou de renforcement des couches de roulement ont été programmés pour un montant de 6,85 M€.

Pour mener à bien les opérations de modernisation, la collectivité fait appel en priorité à ses ressources internes, afin d'assurer les études techniques nécessaires, lancer les appels d'offres, suivre les chantiers et faire les acquisitions foncières.

À ce titre pour la déviation de la RD 947, les emprises foncières concernaient une soixantaine de terriers, représentant environ 100 propriétaires et 200 parcelles. Des accords ont dû être recherchés avec l'ensemble de ces propriétaires. La majorité d'entre eux a donné son accord mais la procédure d'expropriation devra néanmoins être engagée.



Filière air et aérodromes

Poursuite du plan d'action initié par le Département en 2016 avec notamment des travaux de pérennisation des ouvrages existants, comme la réhabilitation de la Maison de l'Air à Tallard, des travaux d'entretien de bâtiments ou encore la création d'un nouvel accès à Aspres-sur-Buëch permettant de sécuriser la zone d'atterrissage pour le vol libre.

En collaboration avec l'Agence de développement, les aérodromes et plus largement le Département ont été présents sur les salons de Friedrichshafen ou Blois.

Le site « alpes-envol.fr » dédié aux activités aériennes du département est en progression sur 2018 avec 264 854 visiteurs uniques (+12 %) et 676 658 pages vues (+29 %).



De nombreux événements tout au long de l'année

Sur Gap-Tallard, la saison aéronautique a été lancée avec notamment le meeting aérien du 12 mai et ses nombreuses démonstrations. Il s'en est suivi la 5^e fête de l'Air sur l'aérodrome d'Aspres-sur-Buëch avec un programme aérien diversifié. Enfin la saison a été clôturée sur l'aérodrome de Mont-Dauphin-Saint-Crépin qui a accueilli pour la 26^e année la rencontre ASK13 (compétition amicale de planeur de même type) avec une trentaine de machines et plus d'une centaine de pilotes français et européens.

Investissement

Dépenses 400 000€
Recettes 130 000€

Fonctionnement

Dépenses 1,18 M€
Recettes 1,31 M€

53 001

mouvement aériens à
Gap-Tallard...

12 960

...à Aspres sur
Buëch...

10 200

...à Mont-Dauphin /
Saint-Crépin.

917 676

litres de carburant
vendus

Une piste rénovée à Mont-Dauphin-Saint-Crépin

La dernière tranche de travaux relative à la réfection de la piste en dur a été réalisée. La plateforme propose désormais une piste totalement rénovée. La signalisation horizontale a été reprise dans son intégralité. La piste en herbe a été déplacée, ce qui a permis de l'élargir de 80 mètres. Tous ces travaux concourent à la sécurité des usagers et permettent une conformité auprès de la Direction de la sécurité de l'Aviation civile.



SPORTS



Sports

Alpes rando évolue grâce à la solution open source « Geotrek »

Une convention tripartite a été signée entre le Comité départemental de la randonnée pédestre, l'Agence de développement et le Département pour la mise à disposition d'un outil de gestion et de valorisation de la randonnée. Conçu par le Parc national des Écrins, celui-ci offre la capacité de travailler sur un maillage précis des itinéraires en y intégrant un volet suivi de travaux et des points d'intérêts patrimoniaux. Une application mobile permet aussi de guider le pratiquant lors de sa randonnée. Comme GeoMAS, Geotrek sera mutualisé à l'échelle du Département, pour que le site «Alpes rando» soit le portail de valorisation touristique de la randonnée.



Information des maires sur les sports de nature

En mai, le Département a organisé un colloque à destination des gestionnaires de site de pratique des sports de nature auquel l'ensemble des maires des Hautes-Alpes était convié. Cyril Carrière, juriste au Pôle national de ressources des sports de nature est intervenu en exposant la réglementation applicable en la matière et ce par des exemples concrets. Un zoom a aussi été consacré à la gestion des sites d'escalade dont la responsabilité revient maintenant aux Maires, du fait du déconventionnement de la FFME. Cette dernière a d'ailleurs présenté sa nouvelle position. Ce colloque a permis de préciser aux gestionnaires de sites les contours de leur responsabilité mais aussi de les rassurer sur les champs des possibles.

1,18 M€
dépenses de
fonctionnement

140 160 €
dépenses
d'investissement

479 700 €
financés à 85 % par
l'Europe (Alcotra) pour
le développement de
l'attractivité du territoire par
les sports de nature dans
le cadre du PITEM MITO

Aide aux associations

Le Département poursuit son soutien au Comité départemental de randonnée pédestre dont le travail de fond contribue grandement à l'attractivité du site Internet Alpesrando.net. Maintien de la participation au fonctionnement du Comité départemental de tourisme équestre investi dans la structuration d'itinéraires de plusieurs jours dans le département. Une subvention de fonctionnement a également été octroyée à la Grande Traversée des Alpes qui promeut de grands itinéraires traversant les Hautes-Alpes et qui valorise ainsi le territoire au-delà de ces frontières.

L'appui au sport de haut niveau

Le Département a consacré 503 700 € au développement de la pratique du sport de haut niveau en 2018. En effet, il soutient 25 clubs amateurs évoluant à un niveau régional ou national, 2 clubs de hockey professionnels, des comités départementaux (ski, parachutisme), ainsi que le Comité départemental olympique et sportif 05.

Individuellement, le Département soutient également 83 athlètes haut alpins figurant sur les listes ministérielles de haut niveau. Ces aides personnelles apportées aux catégories Sénior, Espoir et Jeune sont indispensables pour nos athlètes, d'autant plus lorsqu'ils sont mineurs, qui doivent faire face à des frais importants de déplacement et d'achat de matériel pour pouvoir participer aux compétitions nationales et internationales.

252 400 €

pour l'accès aux pratiques sportives locales

11

itinéraires inscrits au PDESI /PDIPR soit plus de 3000 km de sentiers

83

athlètes de haut niveau, 2 clubs professionnels et 25 clubs amateurs de haut niveau soutenus

L'accès aux pratiques sportives des clubs locaux

87 500 € d'aides ont été attribuées à 92 clubs locaux pour favoriser l'accès au sport à tous les haut-alpins. Ces clubs sont le cœur du sport local au sein du maillage sportif territorial. La majorité des petits clubs locaux est représentée dans cette campagne.

Les comités sportifs départementaux

38 comités départementaux ont bénéficié de 164 900 € d'aides attribuées. Toutes les disciplines sont représentées. Ces subventions sont nécessaires pour maintenir un niveau de formation élevé et pour garantir la mise en place des calendriers de rencontres sportives.

De plus, le Département soutient le sport scolaire, au travers des aides apportées à l'UNSS (secondaire) et à l'USEP (primaire). Ainsi sont garanties des activités de qualité auprès de tous les élèves scolarisés du département, du CP à la Terminale.



Grands événements

L'année 2018 a été une grande année sportive pour le département des Hautes-Alpes, au cours de laquelle le territoire a très largement été mis en valeur. En effet, avec des événements comme le 86^e Rallye Monte-Carlo, le meeting aérien de Gap-Tallard et l'Embrunman triathlon, le Département s'est fortement mobilisé pour accueillir ces manifestations. Il a consacré, dans le cadre de sa politique événementielle, 287 700 € pour 72 manifestations sportives ainsi que 160 000 € pour les 3 événements majeurs de 2018. Véritables leviers au développement touristique, ces événements ont des répercussions économiques sur l'ensemble des bassins touristiques des Hautes-Alpes. La couverture médiatique de ces manifestations internationales contribue à la notoriété et au rayonnement des Hautes-Alpes. Les événements sportifs récurrents favorisent eux la « fidélisation » des sportifs.

Participation à l'organisation du 86^e Rallye Monte Carlo

Pour la 5^e année consécutive, le rallye Monte Carlo s'est installé dans les Hautes-Alpes en janvier 2018. Cette épreuve internationale très médiatique attire chaque année des dizaines de milliers de spectateurs. Les retombées économiques directes et indirectes de cet événement sont considérables et représentent une formidable opportunité pour le territoire haut-alpin.

35^e édition de l'Embrunman triathlon 2018

Pour la première fois les 50 meilleurs hommes et les 50 meilleures femmes au monde qui ont fait l'histoire du triathlon entre 1980 et 2000, date de l'apparition du triathlon aux Jeux Olympiques de Sydney, ont été réunis sur 3 épreuves sur l'ensemble des communes se situant entre Serre-Ponçon et Briançon. Avec plus de 3200 concurrents, 2000 bénévoles et 30 000 spectateurs, le triathlon d'embrun s'inscrit de nouveau comme l'un des événements phares des Hautes-Alpes au cours de la période estivale.

•• **70 000 €**

dépenses de fonctionnement

•• **287 700 €**

soutien aux événements sportifs d'envergure nationale et régionale

•• **160 000 €**

pour trois événements majeurs

Meeting aérien de Gap-Tallard

L'événement a rassemblé près de 50 000 personnes sur l'aérodrome de Gap-Tallard. La démonstration de la patrouille de France, l'équipe de voltige synchro de l'Armée de l'Air, ou encore Nicolas Ivanoff en voltige, des présentations d'avion ancien, ainsi que le Fly Air Board de Franky Zappata, du parapente-acro avec François Ragolski et la présence de l'EC 145 du PGHM, l'hélicoptère Tigre de l'Armée de Terre ou le super Puma en exposition statique ont comblé un large public.



JEUNESSE



Éducation

Aide aux associations

Le Département souhaite développer une action de prévention des risques de décrochage scolaire des collégiens. C'est une politique volontariste dans le prolongement des priorités fixées par l'Éducation Nationale. En accord avec la Direction départementale des services de l'Éducation Nationale (DSDEN), ce dispositif départemental s'appuie sur l'expérience de l'Association « 4,3,2, A » qui œuvre depuis déjà quelques années dans le nord du territoire. Le Département finance 3 structures associatives ainsi que le « dispositif relais » pour sa mise en œuvre, soit 52 600 € de subventions.

Une évaluation est prévue en 2019 au terme de la première année scolaire.

••• **70 000 €**
 dépenses
 d'investissement
 (équipement matériel et
 mobilier des collèges)

••• **5 230**
 demi-pensionnaires soit
 81 % des élèves

••• **6 473**
 collégiens

••• **410 000 €**
 dépenses de
 fonctionnement

56 %

de l'approvisionnement
 en denrées alimentaires
 se fait avec des produits
 frais dont 24 % de
 produits locaux du
 département

Restauration scolaire

Dans le cadre de la charte qualité de la restauration collective des collèges, le référent de la restauration continue à organiser des formations pour les chefs de cuisine et les seconds.

Un travail d'amélioration des conditions de travail des agents dans les secteurs laverie, accompagné par un ergonome et relayé par la mise en place d'un référent a été formalisé par deux réunions.

Ce travail a donné lieu à environ 20 000 € de dépenses en achat de matériel.

Collèges numériques

Le Département a lancé un deuxième Appel à projet « Collèges numériques » en partenariat avec l'Éducation Nationale. Les trois collèges ayant répondu ont vu leur projet retenu. Ils ont donc bénéficié d'un équipement en classes mobiles et matériel numérique pris en charge par le Département. Les 10 collèges suivants sont équipés en classe mobile et en tablettes : Centre et Fontreyne à Gap, Saint-Bonnet, Simone-Veil à La Bâtie-Neuve, Les Hauts-de-Plaine à Laragne-Montéglin, François-Mitterrand à Veynes, Marie Marvingt à Tallard, Les Hautes-Vallées à Guillestre, Vauban et Les Garcins à Briançon.



2018, c'est aussi...

Le Département alloue une dotation financière annuelle de fonctionnement pour les 15 collèges. Celle-ci permet aux établissements d'assurer le fonctionnement de l'établissement hors actions pédagogiques. Elle est utilisée pour environ 45 % à la consommation des fluides (eau, électricité, chauffage). Se rajoute à cette dotation financière, la mise à disposition d'agents PEE dans 12 des 14 collèges publics.

Les subventions spécifiques des collèges (politique volontariste) correspondent aux aides allouées aux collèges pour la réalisation de projets pédagogiques pendant le temps scolaire. Budget annuel : 122 110 € en 2018.

Au total, un collégien « coûte » au Département environ 960 € par an (dotation, personnel et subvention spécifique, hors investissements et travaux).

En matière de développement numérique, le Département accompagne aujourd'hui 10 expérimentations des collèges retenus dans le cadre des appels à projets (dotation en tablettes, classes mobiles) qui sont évaluées régulièrement. Une première réunion d'échanges d'expérience a eu lieu en octobre 2018 au Département et a regroupé tous les collèges, les services du Rectorat et de la DSDEN.

10

collèges dotés en équipements numériques (classes mobiles et tablettes) par le Département dans le cadre de la Loi Peillon



120

personnels des établissements d'enseignement (PEE) mis à disposition par le Département dans 12 des 14 collèges publics pour assurer les missions d'accueil, restauration, d'entretien et de nettoyage



Jeunesse

Au-delà de ses compétences obligatoires que sont l'aide à la petite enfance ou le fonctionnement des collèges, le Département a mis en place une politique volontariste en faveur de la jeunesse, dont la mise en œuvre passe par l'accompagnement et l'appui financier aux associations culturelles, sportives ou artistiques du territoire.

Le Département a mis en place un groupe de travail transversale et pluridisciplinaire afin de réfléchir à la redéfinition de la politique jeunesse du Département notamment pour faire suite à l'abandon du dispositif de la carte YES. Celui-ci a proposé la mise en place d'une animation phare à mener en 2019 s'adressant à l'ensemble des jeunes du Département et accessible sur l'ensemble du territoire haut-alpin. Parallèlement à cela les conventions existantes avec les centres sociaux et les MJC font l'objet d'un travail de réécriture pour les faire évoluer vers de véritables conventions d'objectifs au service des politiques du Département.

- **14 000 €**
pour les chantiers de jeunes bénévoles
- **33 000 €**
pour les maisons de la jeunesse et de la culture
- **230 000 €**
pour les centres sociaux
- **50 000 €**
pour les associations départementales œuvrant dans le domaine de la jeunesse
- **404 000 €**
dépenses de fonctionnement



Avenir Jeunes 05

Le Département a soutenu ce forum qui s'est déroulé le vendredi 26 janvier 2018 au Pôle universitaire à Gap. Le rassemblement «Avenir Jeunes 05» est la fusion des forums Infosup 05, Ciao Gamin et mobilité internationale. Il permet de répondre aux interrogations des 15-25 ans et des familles en les mettant en contact direct avec les acteurs du monde de l'orientation post-bac (formation, alternance, mobilité internationale). Objectif : être mieux accompagné et informé sur des questions concrètes et pratiques au départ de la maison familiale.

Aide aux associations

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, le Département a mis en place un partenariat avec les centres sociaux qu'ils soient associatifs, municipaux ou intercommunaux afin de les accompagner dans leurs missions de développement local et d'animation sociale. Il favorise et accompagne également l'organisation des chantiers internationaux de jeunes bénévoles sur des sites départementaux. Ce sont ainsi 35 associations qui ont bénéficié de subventions.



CULTURE



Archives départementales

2 377

scolaires
accueillis



65 854 €

dépenses de
fonctionnement



Lancement d'un chantier des collections

Pour permettre la réhabilitation-extension du bâtiment, 2 km linéaires d'archives seront temporairement transférés sur un autre site fin 2020. La préparation de ce déménagement d'ampleur se traduit par le lancement d'un important chantier des collections : vérification de la conformité des inventaires et de l'état sanitaire ; dé poussiérage systématique et révision du conditionnement des documents concernés (fonds d'archives entièrement numérisés et archives contemporaines non communicables avant 2035).

Arrêt de la collecte d'archives publiques

Pour gérer la saturation du bâtiment, un moratoire des versements d'archives publiques a été décidé en début d'année 2018. Cette mesure concerne tous les services publics du ressort départemental et s'accompagne du lancement d'un audit sur l'archivage de tous ces services producteurs. L'objectif est de cartographier, en un temps court, la situation archivistique départementale et de définir les priorités (ou les urgences) de collecte en attendant l'extension du bâtiment.

165 Go

d'archives numériques
collectées et conservées



13,3 km

linéaires d'archives
conservées



9 578 111

pages vues
sur le site internet



Centenaire de la fin de la Grande Guerre

Les Archives se sont à nouveau mobilisées pour la dernière année du cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale. En dehors d'une collecte d'archives privées et de la rédaction d'un état des sources pour le bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, les Archives ont procédé à la numérisation, indexation et mise en ligne de plus de 6 000 cartes de poilus (avec photographie) et ont organisé des lectures d'archives à Larragne-Montéglin et à Saint-Bonnet-en-Champsaur.

2018, c'est aussi...

Pour les Archives départementales, l'année 2018 aura été marquée par le lancement d'opérations qui visent à gérer la saturation effective du bâtiment et à préparer sa future réhabilitation-extension : arrêt de la collecte, récolement des fonds, chantier des collections. La mise en production du système d'archivage électronique du Département (pour les archives nativement numériques) qui sera progressivement ouvert aux communes, est également à souligner.

En matière culturelle, l'action des Archives a été confortée par l'organisation régulière d'ateliers et de visites à destination du public. L'exposition estivale « Circulez, y'a rien à voir ! » sur les moyens de transport et voies de communication, présentée à Mont-Dauphin et Briançon, a également permis un réel rayonnement avec 18 000 visiteurs estimés. Enfin, ce sont près de 2 400 jeunes (de la maternelle au lycée) qui ont pu travailler ou découvrir, en 2018, les sources historiques relatives aux Hautes-Alpes grâce au service éducatif.



Bibliothèque départementale

Ouverture d'une bibliothèque à la Maison d'arrêt

Animer en territoire

Depuis 1979, la Bibliothèque départementale (BD05) œuvre au développement de la lecture publique et apporte ainsi son appui à des collectivités qui ne bénéficieraient sans cet apport d'aucun service de la lecture, ou d'un service de moindre qualité.

La BD05 propose un large éventail de services pour le développement des bibliothèques.

Elle constitue des collections de documents sur tous supports (livres, DVD, livres lus) et sur tous les sujets, destinées à être prêtées aux bibliothèques du département par l'intermédiaire des bibliobus, vidéobus et navettes.

La BD05 professionnalise et accompagne les 400 bibliothécaires du département grâce à un programme de formations et un accompagnement quotidien.

La BD05 mutualise aussi des ressources pour son réseau, notamment en portant un système informatique de gestion de bibliothèques pour les bibliothèques du territoire : une nouvelle informatisation en 2018 pour un total de 34 bibliothèques informatisées.

En septembre 2018, la bibliothèque de la Maison d'arrêt de Gap a été inaugurée. Une cellule a été entièrement réaménagée et équipée de rayonnages afin de la rendre plus accueillante pour les détenus. La BD05 a fortement contribué au projet en fournissant les collections, en organisant le fonctionnement de la bibliothèque et en formant le bénévole et le détenu-bibliothécaire en charge de la gestion courante de la bibliothèque. Un lieu de culture est désormais accessible aux personnes privées de liberté.

Quatre nouvelles médiathèques dans les Hautes-Alpes

Grâce au soutien technique de la BD05, la modernisation du réseau des bibliothèques des Hautes-Alpes se poursuit. Quatre nouveaux équipements ont vu le jour en 2018 : Tallard, Saint-Jean-Saint-Nicolas, Crots et Rosans. Dotés des caractéristiques d'une médiathèque moderne (espaces confortables et accueillants ; services de médiation numérique ; offre d'action culturelle élargie...), ils ont connu le succès dès le début. Ainsi, à Saint-Jean-Saint-Nicolas, le nombre d'inscrits a doublé en 6 mois d'ouverture passant de 400 à 800.

Partenariat avec la Ligue de l'enseignement et « Lire et faire lire » dans le cadre de « Premières pages »

En 2018, dans le cadre de « Premières Pages », un partenariat a été établi avec la Ligue de l'enseignement (ADELHA 05) en charge de la coordination « Lire et faire lire » afin que des bénévoles assurent des séances de lecture pour les tout-petits et leurs parents dans les salles d'attente des Maisons des solidarités de Gap. Ces séances permettent de sensibiliser des parents, bien souvent éloignés du livre, à l'intérêt d'un temps de lecture partagé avec leur tout-petit.

368 933...

prêts dans les bibliothèques

222 400...

documents

218 221 €...

dépenses de fonctionnement

18 240...

emprunteurs actifs

93...

bibliothèques



Centre départemental de ressources des arts - Cedra

En 2018, le Cedra a poursuivi et renforcé ses actions sur le terrain. La saison culturelle du Château de Montmaur, les formations et le SDEA restent des actions phares du service.

La saison culturelle propose des concerts, des spectacles et des expositions d'art contemporain d'une grande qualité. Le public, essentiellement constitué de Haut-Alpins, est fidélisé. Les propositions de formations se sont étoffées, certaines évoluent sous forme de modules.

Le Cedra intervient auprès des jeunes, des publics fragilisés, des acteurs culturels et des différents partenaires du territoire.

Aide aux associations

Le nombre de demandes de subvention des associations et communes est resté globalement constant d'une année sur l'autre. Les montants votés ont été sensiblement équivalents entre 2017 et 2018. Cependant, des choix ont été faits pour respecter l'enveloppe dédiée à la culture. L'étude des dossiers reste donc primordiale pour assurer un maillage du territoire équitable entre propositions, qualité, professionnalisme et diversité.

Rencontres de territoire

Illustration de l'accompagnement proposé par le Cedra auprès des publics cibles (artistes, enseignants, structures, etc.), des rencontres de territoires en arts visuels ont été mises en place une fois par trimestre. Les permanences ont eu lieu dans trois secteurs répartis sur le département pour se rapprocher des personnes ayant besoin de renseignements. Afin d'être efficaces et complets, ces rendez-vous sont individuels et sur réservation.

... **997 525 €**

Fonctionnement du Cedra + aides aux communes et associations (schéma directeur des enseignements artistiques compris)

... **10 €**

par jour : le montant demandé à chaque participant pour une formation portée par le CEDRA.

... **259**

dossiers de subvention traités

... **5 088**

entrées (ateliers, spectateurs et visiteurs) au château de Montmaur

304 408 €

d'aides attribuées pour les écoles de musique, danse, théâtre partenaires du schéma départemental des enseignements artistiques

Un nouveau schéma départemental des enseignements artistiques

En avril, le Département a voté le second schéma des enseignements artistiques (SDEA). Le SDEA propose plusieurs aides financières : aides au fonctionnement et aides à projet pour les écoles partenaires. Les bourses sont proposées aux élèves désireux de se perfectionner dans leur pratique artistique. Dédiées aux enseignants travaillant dans plusieurs écoles partenaires du SDEA, l'aide à la mobilité est une spécificité du schéma haut-alpin.



Musée muséum départemental

Sur un exercice patient, pragmatique, sont conçus : expositions temporaires ambitieuses, études, récolement des collections. La fréquentation en hausse, l'intérêt renouvelé des publics suscitent interdisciplinarités et partenariats. Sont valorisés les donateurs, expertisés bibliothèque, patrimoines, données. Art, sciences, ethnologie et archéologie entre Alpes et Méditerranée, suivis pédagogiques sur 14-18 activent co-commissariats, partenariats, créations, mises en réseaux de lieux et publics avec le FRAC Paca, le Mucem, BOTOX's, le CBNA. Journées d'études, manifestations nationales, médiations évoluent. La gratuité d'entrée palie l'enclavement départemental, donne l'occasion de revenir. Des objets à toucher ponctuent les visites. La visibilité touristique est d'une étoile (guide touristique). Restent les questions de presse, ressources humaines, mutualisations, moyens techniques à adapter aux missions. Les budgets ajustés, servent à étudier, conserver, montrer, faire connaître, transmettre.

Il était une fois une œuvre d'art

135 classes ont un projet éducation artistique et culturelle, de la maternelle au supérieur+ 19 classes pour le projet « Il était une fois une œuvre d'art ». Un professeur consolide les actions interservices : Canopé05 pour « Il était une fois une œuvre d'art », CAUE05 en lectures de paysages, INRAP et archéologie, FRAC Paca en liens contemporains et créations de groupe. Accompagner les jeunes éloignés se fait avec ateliers, résidences d'artistes, parcours citoyen et avenir, EPI, échanges via Skype... Ces actions-réseaux touchent élèves, enseignants, parents.

135

classes en parcours éducation artistique et culturelle + 19 classes pour le projet « Il était une fois une œuvre d'art »

Le public au rendez-vous

29 558 personnes : 19 440 dans les murs, 10 118 hors les murs, 314 jours ouverts, près de 100 visiteurs par jour. L'offre s'appuie sur les collections, le travail scientifique en réserves, des parcours renouvelés en mai et octobre, des expositions et créations d'artistes, mais aussi des projections, concerts, lectures, conférences, temps d'ateliers... sur inscription et entrée libre. Les données en ligne ont capté 5 898 visiteurs via le site avec 2 438 amis sur Facebook.

190 700 € ...

dépenses de fonctionnement

29 558 ...

visiteurs dans et hors les murs

109 ...

professionnels en formation avec l'outil Musée muséum

Formation

109 professionnels d'ici ont bénéficié de formations qualifiantes avec des spécialistes pour connaître et comprendre les collections, favoriser l'accessibilité et la mixité des publics, allier culture, patrimoine, social, éducation. Avec le FRAC Paca, 14 professeurs des écoles ont été formés à l'utilisation d'œuvres et de mallettes pédagogiques. 16 autres sont sensibilisés à la lecture d'œuvres. Des boîtes à outils ont été initiées en ligne.

277

personnes en formation réinsertion ont été accueillies avec visites et ateliers



RESSOURCES



Accueil, courrier, protocole

Service essentiel de la collectivité, l'accueil est au cœur de la relation entre l'usager et les services du Département. Ses missions prioritaires sont l'accueil physique du public, le standard téléphonique, la gestion du courrier, la mise à disposition de moyens de fonctionnement aux services, ainsi que la veille bâtiminaire.

Au titre du protocole, il participe en lien avec les services, à l'organisation et à la mise en œuvre des manifestations internes et externes.

En 2018, la sécurité de l'accueil a été renforcée pour répondre aux nécessités du plan Vigipirate. Deux vigiles sont entrés en fonction sur les sites les plus sensibles.

65 % du budget est dispensé à l'ARD pour l'achat et l'entretien de 65 véhicules thermiques dont 10 électriques.

L'affranchissement demeure maîtrisé avec 23 % d'économies malgré 10 % d'augmentation du timbre-poste.

La gestion des achats transversaux et de la documentation et a été confiée au service en milieu d'année, visant la suppression progressive des abonnements papiers au profit du numérique. Un service réactif résolument tourné vers la modernisation des usages, en stratégie d'amélioration continue, qui développe des synergies en constante mouvance vis-à-vis des services et de l'actualisation de l'information à transmettre.

- **462 000 €** dépenses de fonctionnement
- **51 445** courriers entrants
- **70 435** courriers sortants
- **33 012** appels au standard
- **26 245** visiteurs, dont 2071 sur le site Saint-Louis

Assemblées et commissions

L'année 2018 a été la première année totalement dématérialisée. La cellule Assemblée et commissions a expédié l'ensemble des rapports via le dispositif K-BOX. L'utilisation de ce dernier est entrée dans la pratique des conseillers départementaux. Au fil des commissions de travail thématiques, les rapports sont consultés et débatus sur support numérique (iPad).

La dématérialisation a permis d'informer de manière continue et instantanée les Conseillers Départementaux par différents envois tout au long de la préparation afin qu'ils

soient toujours en possession de la dernière version des rapports.

En termes d'éco-bilan, 382 ramettes de papier A4 ont été économisées correspondant à 22 arbres de taille moyenne préservés produisant chacun annuellement 120 kg d'oxygène. Abstraction faite de l'impact écologique négatif des communications électroniques et des téléchargements, 88 000 litres d'eau, 1 069 litres de pétrole et 242 kg de CO₂ n'ont pas été consommés ou produits (calcul sur la base des indicateurs du Ministère de l'écologie).

Les conseils départementaux en direct

En 2018, les séances du Conseil Départemental ont été retransmises en direct sur la chaîne Youtube du Département.

Formation

Un important travail de mise à jour du tutoriel d'utilisation de GEDELIB a été réalisé. Ensuite durant l'année 2018, quatre journées de formation en direction des agents rédacteurs de rapports ont été organisées et dispensées par la cellule Assemblée et commissions. Ces sessions, suivies par 48 agents, se sont déroulées à la salle informatique de Saint-Louis.

556

rapports votés (+2 % par rapport à 2017) lors de six sessions du conseil départemental et de la commission permanente

1 784

arrêts publiés dans 12 recueils des actes administratifs (+51,19 % par rapport à 2017)



Numériques, usages et moyens

Téléphonie mobile

Dans son rôle d'aménageur, le Département a créé avec les services de l'État une équipe projet locale en charge de la mise en œuvre du « new deal » avec les opérateurs de téléphonie mobile. Cette équipe détermine les zones où la couverture mobile doit être faite ou améliorée pour répondre aux besoins touristique, économique et de sécurité.

Protection des données personnelles

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018 pour renforcer les droits des citoyens européens en matière de protection des données personnelles. Dans le cadre de son action, le Département est amené à opérer de nombreux traitements de données à caractère personnel (matérialisés et dématérialisés). Outre une première sensibilisation des cadres aux principes du RGPD, un diagnostic et la cartographie des principaux traitements de données à caractère personnel ont été réalisés. Ce travail a abouti à la préconisation d'un plan d'action sur trois ans.

Enfin, pour engager la démarche, un délégué à la protection des données a été désigné pour piloter cette opération.

Des fonds privés pour la fibre optique

L'aménagement numérique a nécessité une forte implication pour assurer la mobilisation du nouveau dispositif d'Appel à manifestation d'engagement Locaux (AMEL) permettant de mobiliser des fonds privés en lieu et place de financements publics. Pendant un peu plus de 9 mois, un travail approfondi a été conduit avec le syndicat mixte ouvert SUD THD et les opérateurs privés qui ont répondu à cet AMEL de façon à identifier la meilleure offre. Au regard des différents scénarios proposés, l'offre de SFR a été retenue, permettant d'assurer dans un délai rapide (d'ici fin 2022) une couverture FTTH (fibre optique jusqu'au domicile) à 100 % du territoire et d'assurer, via la reprise des infrastructures réalisées, le désengagement financier du Département en matière d'investissement.

- **2,65 M€**
 dépenses d'investissement, dont 1,4 M€ pour l'aménagement numérique
- **1,42 M€**
 dépenses de fonctionnement, dont 304 100 € pour l'aménagement numérique
- **832 000**
 imprimés réalisés par la reprographie
- **4 657 966**
 courriels échangés
- **2 166**
 PC fixes, dont 1580 dans les collèges
- **1 689**
 tablettes, dont 1600 dans les collèges
- **4 352**
 demandes d'intervention (hors collèges)

De nouveaux PC dans les collèges

L'informatisation des collèges s'est poursuivie avec le renouvellement d'une partie du parc informatique (222 PC). Suite à un appel à projet, 3 collèges se sont vus équipés de divers matériel (classe mobile, PC...). Le plan numérique a évolué pour transformer les matériels individuels en classes mobiles. Deux actions de sensibilisation des collégiens à l'ouverture des données (open data) ont été réalisées. La restructuration du réseau informatique du collège de Serres a été réalisée. La mise en œuvre d'une nouvelle infrastructure technique a été réalisée sur un collège pilote.



2018, c'est aussi...

La Direction assure un maintien en condition opérationnelle de l'architecture technique et du système d'information. Les principales actions ont été :

- la réalisation d'un groupement fermé d'utilisateurs, comprenant 7 sites sur Gap, via la location longue durée d'une fibre (20 ans) ;
- la migration dans une version majeure et l'externalisation de la solution de rédaction et suivi des marchés (application MarcoWeb) ;
- plusieurs opérations concernant le dispositif GéoMAS : migration du socle technique, mise en production du système d'information routier, mise en œuvre des modules GEO assainissement collectif et assainissement non collectif ;
- la mise en production des flux PES et ACTES dans le service d'archivage électronique ;
- la finalisation de l'étude sur les ressources numériques pour les bibliothèques des Alpes du Sud, qui se traduira sur la mise en place d'un portail

commun avec le Département des Alpes de Haute-Provence ;

- la mise en production du service « Viatrajectoire » permettant une aide à l'orientation personnalisée en soins ;
- l'ouverture de la gestion électronique de documents pour les documents soumis au contrôle de légalité (ACTES) qui concernent les ressources humaines et l'exécutif.

La consolidation de l'outil de gestion de la relation usager, basé sur le logiciel Publik, s'est poursuivie afin de densifier les démarches.

La Direction gère les moyens généraux avec l'approvisionnement en biens et services nécessaires à la collectivité pour assumer sa mission (mobilier, reprographie...). Elle assure une fonction logistique auprès de l'ensemble des services (déménagement, accès des bâtiments, recyclage...). Plusieurs mouvements de personnel (matériel informatique, mobilier...) ont été réalisés, dont l'aménagement de la Maison des solidarités de Bonne.

••• **77**

••• applications de gestion

••• **11**

••• serveurs physiques et 84 machines virtuelles

••• **244 To**

••• d'espace de stockage



Achat public

La route du Pas de l'Ours, un marché exceptionnel à 21,29 M€

Le service des Achats publics a eu en charge la rédaction des pièces administratives, la publication du marché, son analyse et sa notification entre mai et juillet 2018. Divisé en trois lots (terrassament / ouvrage de soutènement – couche de forme / fondation et divers – couches de chaussée), ce marché est de loin le plus important que le Département ait passé sur cette année et ceci en étroite collaboration entre les services Ingénierie et Achats publics. La procédure a été menée dans un temps réduit et dans une parfaite sécurité juridique.

Le renouvellement des enrobés routiers

Il s'agit là d'un marché important pour le Département puisqu'il représente quasiment 14 M€ sur 4 ans. Découpé géographiquement (nord, centre, sud), ce marché fait l'objet d'émission de bons de commandes par les antennes techniques pour rénover la voirie endommagée par la viabilité hivernale ou simplement usée par le temps.

Développer les clauses sociales des marchés

La mission de facilitateur des clauses sociales s'est particulièrement développée cette année dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les services de la Préfecture des Hautes-Alpes, 38 acheteurs publics et 3 acheteurs privés. Ce dispositif bénéficie aussi d'une forte implication de la Fédération du BTP 05, des chambres consulaires et des structures de l'insertion par l'activité économique. La manifestation sur la clause sociale dans les marchés publics organisée le 22 novembre avec la participation de plus de 110 personnes représentant l'ensemble des acteurs en est le témoignage.

Même si les travaux routiers représentent une part importante des demandes, le service a également participé à la réalisation des missions départementales en réalisant des consultations pour chacun des pôles départementaux. Par exemple le Programme départemental d'insertion 2018 / 2022 avec le pôle Cohésion sociale et solidarités.

- **25 920 €**
de dépenses de fonctionnement (avis d'appels publics à la concurrence)
- **69**
procédures de marchés traitées par le service
- **21,17 M€**
de dépenses HT pour les marchés réalisés auprès d'entreprises du département
- **52**
opérations « clausées » (120 marchés) et 52 667 heures d'insertion réalisées (+70 %)
- **252**
personnes bénéficiaires (+50 %) dont 72 embauchées directement par les entreprises attributaires de ces marchés



Finances, budget

Dématérialisation du flux des marchés

Le Département des Hautes-Alpes est, depuis septembre 2018, site pilote au niveau national pour l'éditeur du logiciel Coriolis en partenariat avec la DGFiP pour le déploiement du protocole d'échange standard « marchés ». Ce nouvel outil répond à l'obligation légale dans le cadre de la dématérialisation des pièces de la dépense. Outre les pièces constitutives du marché, il devrait permettre de gérer de nombreuses opérations d'ordre comptable et financier. Compte-tenu de l'avancement du chantier le déploiement définitif de la solution devrait intervenir dans le second semestre 2019.

Le portail de dématérialisation de la facturation Chorus Pro

Dans le cadre de sa politique de dématérialisation de ses relations avec les fournisseurs, l'État a mis en place un portail obligeant ceux-ci à déposer leurs factures sous format électronique. Cette obligation s'impose aussi à toutes les administrations publiques comme le Département. En janvier 2017, les grandes entreprises de + 5000 employés ont inauguré le processus et, en 2018, c'est au tour des sociétés de 250 à 5 000 employés. L'objectif étant qu'en 2020 l'ensemble des partenaires des administrations utilisent le portail.

Maîtrise de la dépense publique – contractualisation avec l'État (2018-2020)

L'État a demandé aux collectivités un effort financier important. Le principe est de contenir l'augmentation des dépenses de fonctionnement à 1,2% par an avec comme base l'année 2017. L'objectif est de contribuer à la réduction du déficit public par la maîtrise de la dépense publique en échange du maintien de certaines ressources. Le Département a largement atteint les objectifs fixés, ses dépenses réelles de fonctionnement pour 2018, après retraitement, sont en effet, inférieures de 2,24% (153,61 M€) par rapport au plafond de 157,1 M€ prévu.

2018, c'est aussi...

En février 2018, le Département a adopté un Plan Pluriannuel d'Investissement de 120 M€ pour la période 2018/2020, dont 50 M€ pour la sécurisation des déplacements, 17,5 M€ pour l'éducation, la culture et le sport, 36,3 M€ pour les solidarités avec le territoire, 5,7 M€ pour l'aménagement numérique et 7,5 M€ pour la modernisation des services publics, hors dépenses du glissement du Pas de l'Ours (25 M€). Pour ne pas obérer ses capacités à emprunter et profiter des taux d'intérêts très favorables, le Département a innové en contractualisant 55 M€ sur 3 ans avec plusieurs banques via une consultation en 2018. Les taux d'intérêts négociés sont fixes et varient de 1,48% à 1,62%, sur une durée de 15 à 20 ans. Ce système permet de sécuriser une source de financement de premier ordre des investissements et d'accompagner la réalisation du PPI sur les 3 prochaines années.

239,28 M€

de dépenses ;
en hausse de 0,14 %

250,92 M€

de recettes ;
en hausse de 3,18 %

45 173

mandats

28 968

titres traités

- 2,56 %

baisse de la dette
à 179,8 M€



Ressources humaines

42,55 M€

Dépenses de fonctionnement, dont 40,7 M€ de masse salariale (95,7 %)

Le dialogue social en chiffres

6 réunions du Comité Technique, 8 réunions des Commissions Administratives Paritaires, 2 réunions du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail et 5 réunions de l'équipe technique, 1 réunion du réseau des Assistants de Prévention, 6 réunions avec les représentants du personnel dans le cadre de la préparation des élections professionnelles complétées par 9 séances de dialogue social pilotées par la Direction générale des services avec les représentants du personnel.

Mieux concilier vie professionnelle et vie privée avec une nouvelle organisation du travail

Le dernier protocole de temps de travail, adopté en 2001, était devenu obsolète à bien des égards. Le dispositif existant a été revisité et approfondi pour aboutir à un règlement intérieur consolidé intégrant non seulement les organisations spécifiques des services (directions culturelles, LDVHA, collèges...) mais proposant également une organisation du travail diversifiée permettant une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie privée. Une large concertation a été conduite associant contribution du comité de direction, d'un groupe de travail d'agents et de cadres, mais également un recueil des avis des agents, et 4 séances de dialogue social dédiées. La nouvelle organisation est entrée en vigueur au 1er janvier 2019 offrant à présent 5 options d'organisation du temps de travail annuel.

6,88 %

taux d'emploi direct de travailleurs handicapés

711

visites au titre de la surveillance médicale (303 visites assurées par le médecin du travail, 408 entretiens infirmiers)

365 279 €

de dépenses de formation dont 200 000 € de cotisation CNFPT

Préparation du prélèvement à la source

En sa qualité d'employeur public, le Département est devenu collecteur de l'impôt sur le revenu dans le cadre du dispositif de prélèvement à la source au 1er janvier 2019. A partir du mois d'octobre, une préfiguration des bulletins de paie de paie a été mise en place, afin de permettre aux agents de prendre connaissance de l'assiette de leur salaire imposable, du montant théorique versé au titre de la retenue à la source et du taux d'imposition. Cette phase de test a permis une mise en place effective dans un cadre sécurisé et transparent.

#DEMA@T-RH

De nouvelles fonctionnalités du système d'information des ressources humaines (YourCegid) ont été mises à disposition des agents. L'intranet agent a été enrichi et permet à présent une consultation en ligne des historiques de carrière et de formation. De nouvelles demandes en format dématérialisé sont également accessibles principalement autour de la thématique des absences : demande de congés au titre du compte épargne temps, autorisations exceptionnelles d'absence, changement d'adresse postale.

966

agents dont 125 contractuels
34 assistants familiaux
40 saisonniers d'hiver
130 déneigeurs volontaires

600 043 €

dépenses d'action sociale

Élections du 6 décembre 2018

La préparation du scrutin a débuté dès le mois de janvier et la conduite des opérations préalables a été formalisée dans un protocole électoral, conçu dans un format « journal de bord » partagé entre l'administration et les organisations syndicales. À noter pour ce scrutin la mise en place des commissions consultatives paritaires pour les contractuels. Voir les résultats en annexes, page 63.

Des actions sur l'ergonomie des postes de travail

En 2018, la convention avec le centre de gestion incluant des interventions d'une ergonome été pleinement mobilisée. Ainsi, des études ergonomiques de l'ensemble des plonges des collèges, ainsi que des postes des mécaniciens à l'Agence routière départementale ont été réalisées, de même qu'une sensibilisation auprès des assistants de prévention pour les postes administratifs et plus particulièrement le travail sur écran. Ces études permettent de dresser un état des lieux et sont assorties de préconisations.

Juridique

2018 marquée par le contentieux lié à l'afflux de mineurs non accompagnés

La direction des affaires juridiques a représenté le Département aux audiences en Chambre du conseil du juge des enfants sur les recours introduits contre les décisions de majorité, pour les appels consécutifs qui ont été formés devant la Cour de Grenoble et les référés-liberté introduits devant le tribunal administratif. Elle a également accompagné le service Enfance Famille en ce qui concerne les aspects juridiques du traitement des dossiers (droit des étrangers, tutelle, etc).

Nouvelle assurance pour les aérodromes

En 2018 ont été renouvelées les assurances des trois aérodromes départementaux (Gap-Tallard, Saint Crépin et le Chevalet-Aspres sur Buech), par le biais d'un groupement de commandes national organisé par l'Union des Aéroports Français. Ces trois contrats assurent le risque de responsabilité civile liée à l'exploitation des aérodromes vis-à-vis des usagers et des tiers. Le montant total est de 4 750 €.

446 549 €

dépenses de fonctionnement dont 27 334 € pour le contentieux général et 419 215 € pour les primes d'assurances

179

sinistres des assurances (103 pour la flotte automobile, 44 en responsabilité civile, 31 en dommage aux biens et 1 sur les aérodromes)

118

dossiers de contentieux

542

saisines de l'administration par voie électronique

Communication

29 398 vues pour la vidéo « fiers d'être Haut-Alpins »

Le Département a réalisé une vidéo de 3 minutes pour présenter son action sur le réseau social Facebook. Ce film d'animation ludique a permis de toucher un public différent des lecteurs du magazine. Il a fait l'objet de nombreux partages et commentaires des internautes.

Mise en service de la version interactive définitive du journal interne du personnel

En plus de la version papier, le journal du personnel est distribué sous la forme d'une version consultable en ligne. Celle-ci permet d'ajouter du contenu adapté à la lecture sur écran : liens hypertextes, éléments multimédias (vidéos, diaporamas)... La mise en place de cette version interactive complète la refonte du journal effectuée en 2017. 200 agents consultent régulièrement cette version.

Retransmission en direct du Conseil Départemental

La session du Conseil Départemental du 10 avril 2018 a été diffusée en direct sur la chaîne Youtube du Département. Cette captation, réalisée par le service communication en collaboration avec la direction du numérique, a été visionnée plus d'un millier de fois. Elle est désormais reconduite pour l'ensemble des séances publiques. Un habillage graphique spécifique a été conçu afin d'offrir un rendu professionnel.

360 000 €

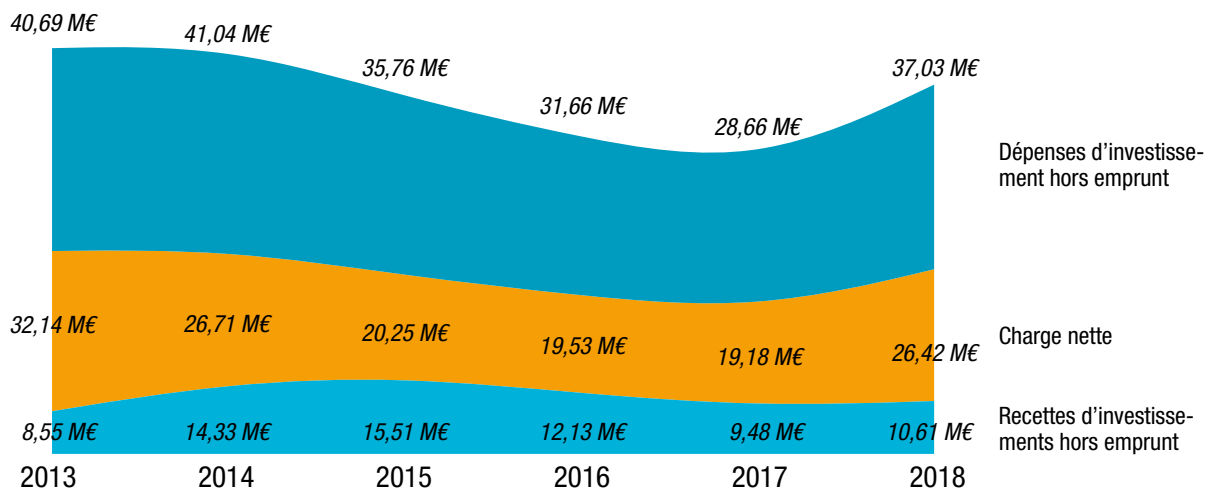
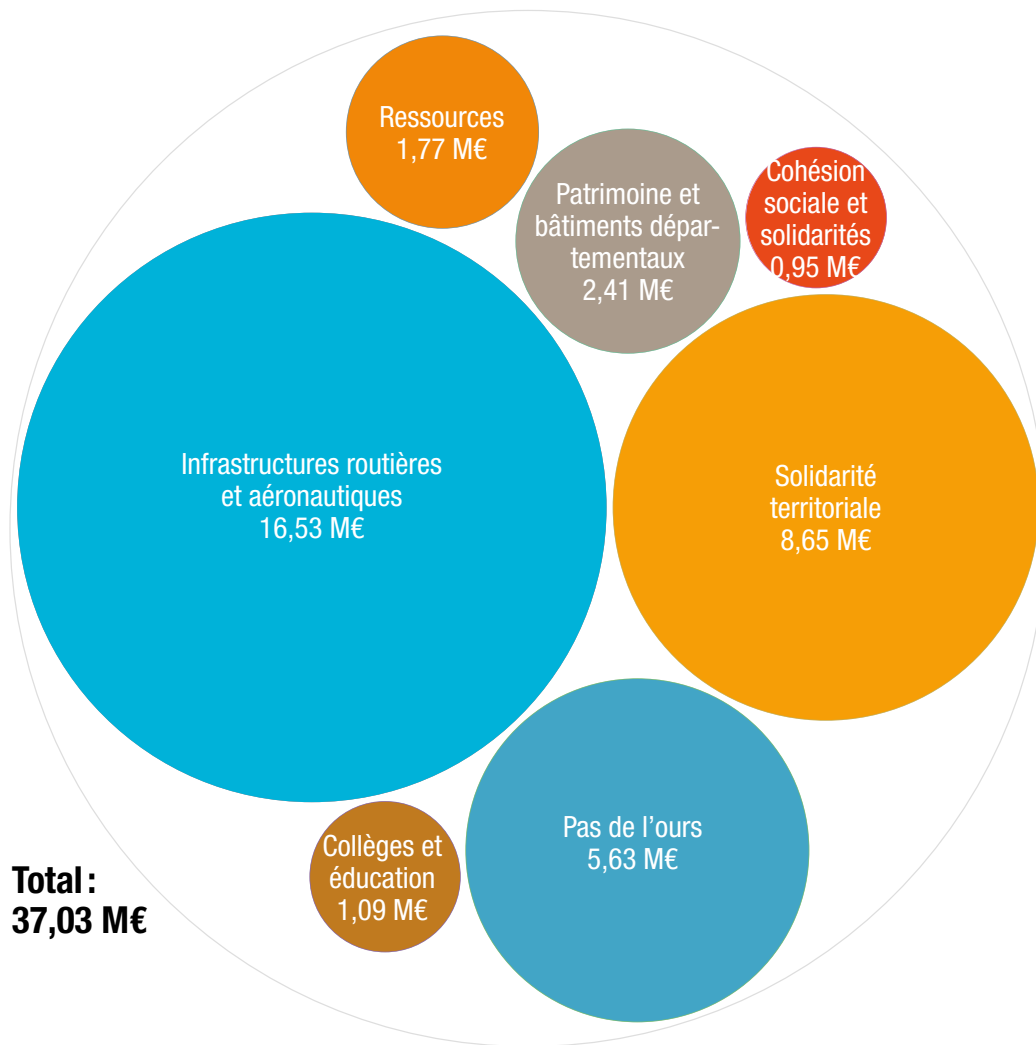
dépenses de fonctionnement

En 2018, le service communication a travaillé étroitement avec les services du Département pour mettre en avant leur actualité ou valoriser leur offre de services. Il a par exemple collaboré à la création du nouveau site internet Info Route 05, mis en place un système d'abonnement aux actualités pour les collaborateurs du Département sur l'intranet de la collectivité. En termes de communication globale, il a accompagné l'opération « permis de bouger », depuis la recherche du nom jusqu'à la réalisation des différents outils de communication (affiches, flyers, annonces presse, messages radio). Pour ce qui est de la communication « papier », sa production est dense tout au long de l'année afin de fournir les services en affiches, flyers, dossiers ou autres formulaires. À noter que le service a réalisé lui-même un premier film d'animation dédié au schéma unique des solidarités à l'occasion de la visite du président de l'Assemblée des départements de France.

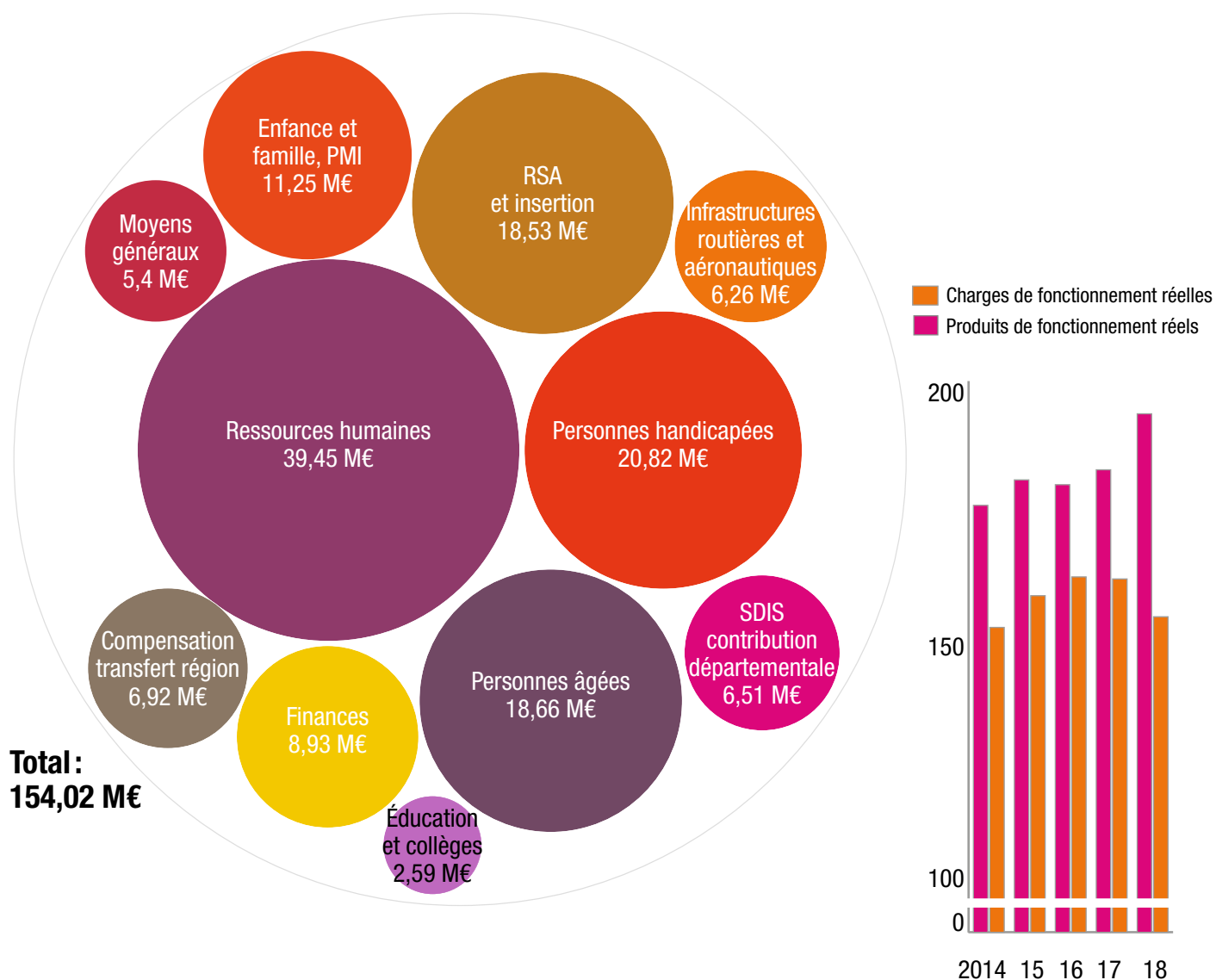


ANNEXES

Bilan financier : investissement...



et fonctionnement



Impositions directes	63,95 M€	64,24 M€	64,10 M€	72,67 M€
Impôts et taxes	54,39 M€	53,67 M€	57,81 M€	62,30 M€
Dotations et participations	41,57 M€	39,30 M€	36,21 M€	38,95 M€
Recettes à caractère social	14,07 M€	15,34 M€	15,36 M€	15,82 M€
Autres	4,90 M€	5,41 M€	7,43 M€	1,87 M€
Produits de l'activité des services et recouvrements	1,87 M€	1,83 M€	1,81 M€	2,03 M€
	2015	2016	2017	2018

Aide aux tiers

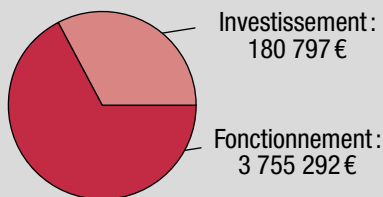
Opérations qui ont bénéficié d'une subvention

Montants votés

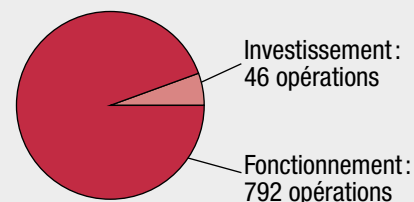
Nombre d'opérations

Associations

Total :
3 936 089 €



Total :
838 opérations



Détail des subventions (investissement et fonctionnement) accordées aux associations selon leur objet

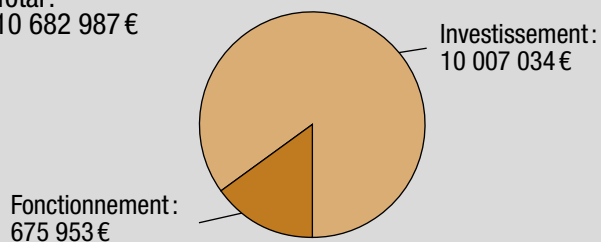
721 000 € 1 577 000 € 966 000 € 672 089 €

■ Culture ■ Sports
■ Social, insertion, jeunesse, éducation ■ Autres*

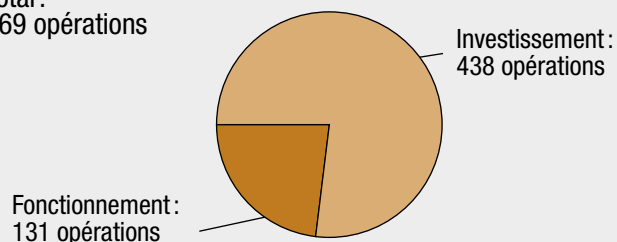
* Le Département attribue des subventions également aux associations qui œuvrent dans d'autres domaines : énergie, environnement, agriculture, etc.

Collectivités

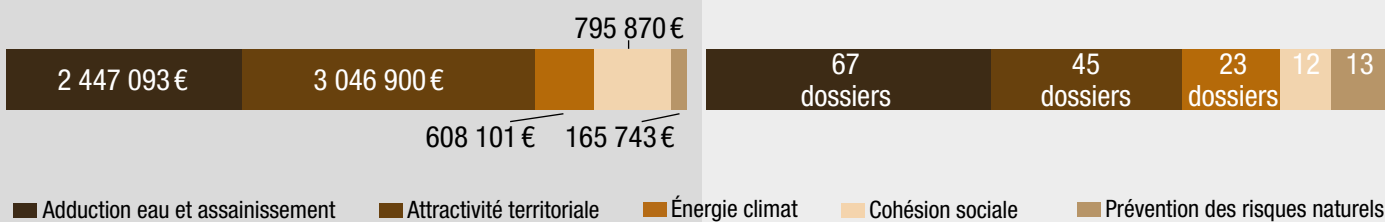
Total :
10 682 987 €



Total :
569 opérations

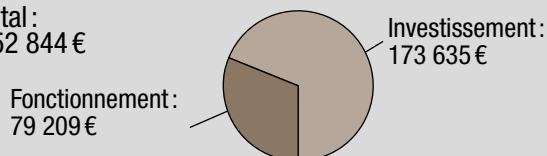


Détail des subventions d'investissement accordées aux collectivités selon les 5 thématiques d'intervention du Département

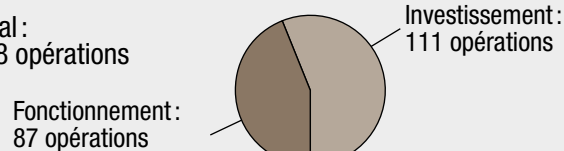


Particuliers

Total :
252 844 €

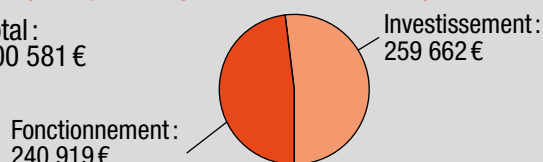


Total :
198 opérations

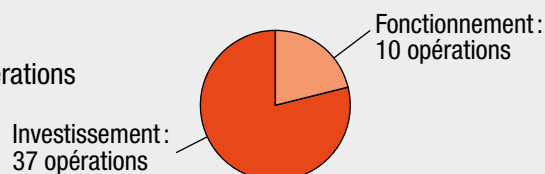


Autres (entreprises agricoles, forestières...)

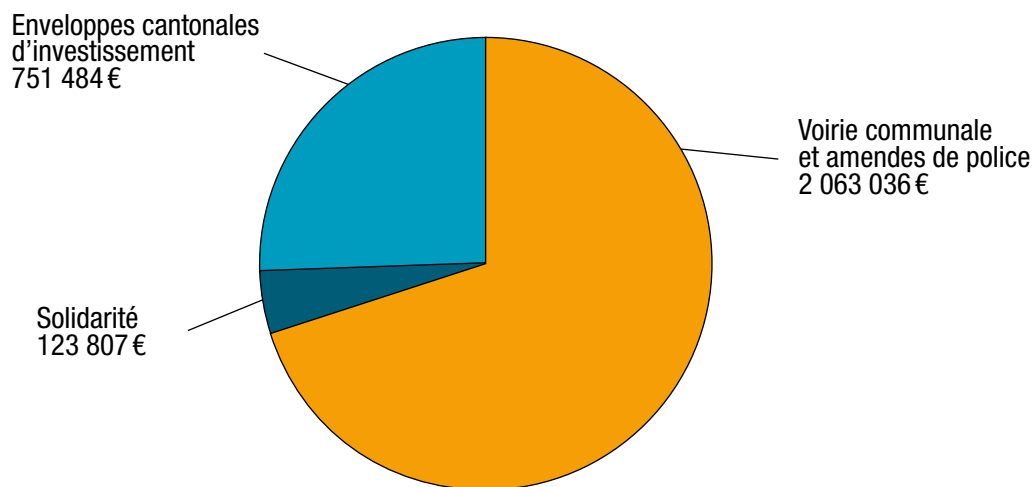
Total :
500 581 €



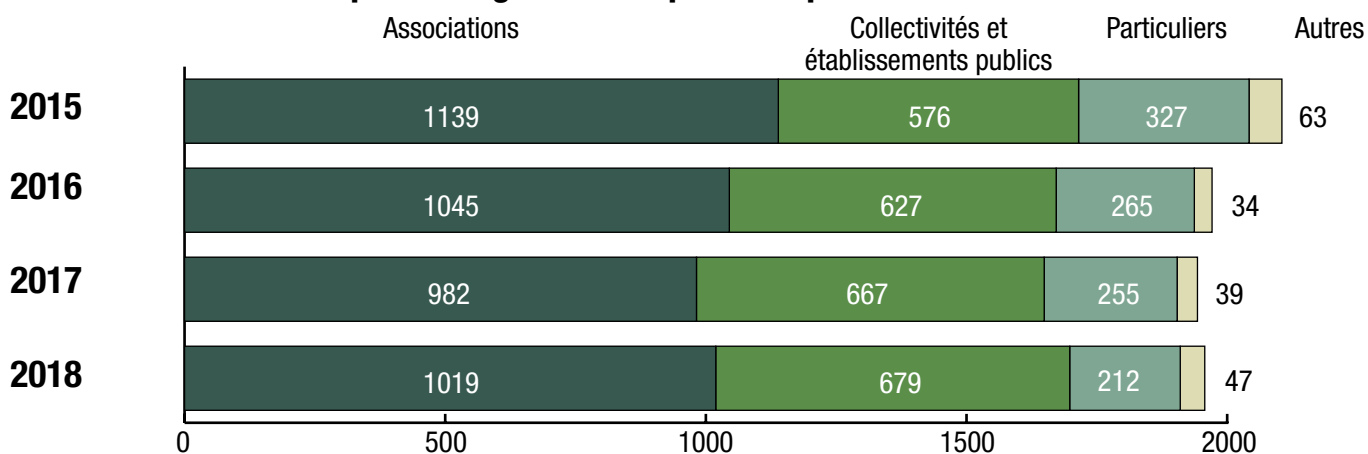
Total :
47 opérations



Autres subventions accordées aux collectivités



Nombre de dossiers déposés au guichet unique du Département



Ressources humaines

Résultat des élections professionnelles

Instance paritaire	Nombre de titulaires	Vote à l'urne	Vote par correspondance	électeurs	Taux de participation
CT	6	494	428	922	59,54 %
CAP A	4	104	53	157	72,61 %
CAP B	4	110	24	134	66,41 %
CAP C	5	196	274	470	57,23 %
CCP B	3	38	41	79	45,56 %
CCP A	3	Tirage au sort (absences de listes déposées)			
CCP C	2	Tirage au sort (absences de listes déposées)			



Département des Hautes-Alpes

Hôtel du Département
Place Saint-Arnoux - CS 66005
05008 GAP Cedex

www.hautes-alpes.fr



#departement_des_hautes_alpes